ETAT DE LA CORRUPTION AU BURKINA FASO

ETAT DE LA CORRUPTION AU BURKINA FASO RAPPORT 2005

Suivi de : Visage de la corruption dans l'enseignement

REN-LAC
Réseau National de Lutte Anti-Corruption

© **Toute forme de reproduction totale ou partielle sans l'accord préalable écrit du REN-LAC est interdite.**

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION 11

PREMIERE PARTIE: ANALYSE GLOBALE DES RESULTATS DU SONDAGE 15
I- DEMARCHE METHODOLOGIQUE 16
1.1- Les sources d'informations 17
1.2.- La méthode utilisée pour le choix des unités 18
1.3.- Les outils de collecte des données 18
1.4.- La collecte des informations sur le terrain 19
1.5.- Le traitement des données 20
1.6.- Les limites de l'étude 20
II- RESULTATS DU SONDAGE 21
2.1.- Caractéristiques des personnes enquêtées 21
2.1.1- L'âge 22
2.1.2- Le sexe 22
2.1.3- Le niveau de scolarisation 23
2.1.4- Les activités socio-économiques des enquêtés (Profession) 23
2.2- Etat de la corruption en général 24
2.2.1- Ampleur de la corruption 24
2.2.2- Les expériences vécues en matière de corruption par les enquêtés 26
2.2.3- Evolution du phénomène de la corruption sur l'ensemble du territoire national 28
2.2.4- Répartition des secteurs socio-économiques selon le niveau de corruption 29
2.2.5- Etat de la corruption dans des milieux spécifiques 31
2.3- La corruption électorale 36
2.3.1- La corruption électorale, une réalité au Faso 36
2.3.2- Les pratiques et sources favorisant la corruption lors des dernières élections 37
2.3.3- Les manifestations de la corruption électorale 40
2.3.4- Les causes de la corruption électorale 45
2.4- Les conséquences de la corruption au Burkina Faso 46
2.5- Les perceptions de la lutte anti-corruption au Faso 47
2.5.1- Les perceptions de la lutte anti-corruption en général 47
2.5.2- Les actions de lutte contre les pratiques corruptrices en matière électorale 49
III- ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS 53
3.1.- Le phénomène de la corruption au Burkina Faso 53
3.2.- De la corruption électorale 56
3.3.- Les conséquences de la corruption au Burkina Faso 58

3.4.- L'état actuel de la lutte anti-corruption 60

DEUXIEME PARTIE : VISAGE DE LA CORRUPTION DANS L'ENSEIGNEMENT 63
I- DEMARCHE METHODOLOGIQUE 66
II- RESULTATS DES INVESTIGATIONS 67
2.1- Les manifestations de la corruption dans le système d'enseignement. ..67
2.1.1- Dans les quatre ordres d'enseignement 67
2.1.2- Les manifestations de la corruption dans les Associations de Parents d'Elèves 77
2.1.3- La corruption dans les projets du secteur de l'éducation 77
2.2- Les causes de la corruption 80
2.3- Les conséquences de la corruption. 82
2.4- Les résistances contre la corruption. 82
III- RECOMMANDATIONS 84

TROISIEME PARTIE : LUTTE CONTRE LA CORRUPTION EN 2005 ET PERSPECTIVES 87
I.- LUTTE CONTRE LA CORRUPTION, LA VOLONTE POLITIQUE FAIT TOUJOURS DEFAUT 89
1.1- Un hiatus entre le discours politique et les pratiques en matière de lutte contre la corruption 89
I.2- Au niveau des institutions étatiques 93
I.2.1- Le Comité National d'Ethique (CNE) toujours consciencieux 93
I.2.2- La Haute Autorité de Coordination de Lutte contre la Corruption : une action courageuse devant un mur de silence 94
I.2.3- La Cour des Comptes 95
I.2.4- Le contrôle parlementaire 96
I.2.5- La commune de Ouagadougou. 97
II.- LA SOCIETE CIVILE ET LES MEDIAS DANS LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION 98
2.1.- Le REN-LAC et les organisations de la Société civile 98
2.2.- La presse et la lutte anti-corruption 99
2.2.1- Les affaires de lotissement et de distribution des parcelles 99
2.2.2- Sept cent millions du Programme Décennal de Développement de l'Education de Base (PDDEB) partent en fumée 100
2.2.3- La corruption en politique 100
2.2.4- Les détournements de vivres destinées aux populations frappées par la famine 100
2.2.5- La corruption dans le secteur de la justice 101
2.2.6- Quelques affaires traitées par la presse 101

QUATRIEME PARTIE : RECOMMANDATIONS....105
I.- LES REFORMES INSTITUTIONNELLES....107
II.- L'APPLICATION ET LE RENFORCEMENT DE LA LEGISLATION ET DES TEXTES JURIDIQUES....108
III.- LA RESPONSABILITE DE LA JUSTICE ET DES AGENTS DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE....109
IV.- LA SOCIETE CIVILE ET LES MEDIAS....110
CONCLUSION....111
ANNEXES :....113

ANNEXE 1- LE QUESTIONNAIRE D'ENQUETE....114
ANNEXE 2- CANAVAS DES ENTRETIENS APPROFONDIS AVEC LES PERSONNES RESSOURCES....122

AVANT-PROPOS

"Si vous comptez en semaines, plantez des fleurs
Si vous comptez en années, plantez des arbres
Si vous comptez en siècles, éduquez vos enfants".

Belle leçon de patience aux éducateurs et aux parents, ce proverbe chinois ne s'applique pas moins à tous ceux qui s'investissent dans toutes les formes d'éducation et espèrent, légitiment, voir notre société faire des bonds qualitatifs. Pour avoir choisi d'attaquer le phénomène de la corruption par les moyens de la sensibilisation et de la dénonciation, le Réseau National de Lutte Anti-Corruption (REN-LAC) ressent naturellement une certaine frustration du fait des limites objectives de son option, de sa démarche et de son action.

En effet, ils sont nombreux, nos concitoyens qui voudraient des actions vigoureuses contre le virus de la corruption qui, il faut le reconnaître, gangrène tous les secteurs de notre société. Beaucoup de mots ont été dits, beaucoup de promesses ont été faites par les plus hautes Autorités du pays, mais le mal demeure; il s'empire même dans certains secteurs. Aussi, ceux qui le pratiquent, impunément sont tentés de le banaliser. Et ceux qui le subissent, parfois quotidiennement, croient à tort ou à raison que la corruption serait une fatalité au Burkina Faso.

Comment peut-on combattre efficacement ce véritable serpent de mer qu'est la corruption sans en comprendre les manifestations dans notre société ? N'est-ce pas le silence dont nous nous rendons quotidiennement complice qui fait le lit de la corruption ?

Fidèle à sa mission d'éducation, de sensibilisation et de dénonciation, le REN-LAC est convaincu que ce n'est pas en baissant les bras que l'on va hâter la solution. Bien au contraire! C'est pourquoi, contre vents et marrées, la publication régulière du Rapport sur l'Etat de la corruption au Burkina Faso se veut une interpellation adressée à toutes les personnes de bonne volonté pour ne pas baisser la garde. La nuit est peut-être longue, mais le jour finira par arriver. C'est cela notre conviction profonde et pour cause.

Le Rapport 2005, intervient au moment où, le peuple burkinabè attend, avec impatience, le document de politique nationale de lutte anti-corruption promis en mars 2006 par le Premier Ministre lors de son discours de politique générale devant l'Assemblée Nationale. C'est la preuve que

lentement, mais sûrement l'endiguement du phénomène de la corruption fait son petit bonhomme de chemin. Parlementaires, opérateurs économiques, acteurs de l'éducation, de la santé,..., ne ratent aucune tribune pour dénoncer le danger que la corruption fait planer sur nos institutions et l'avenir de notre pays. Même si la lutte concrète est encore timide, la prise de conscience semble se généraliser et contamine positivement les plus hautes sphères de décision.

A travers son traditionnel sondage annuel, le REN-LAC a élargi, pour la première fois, son diagnostic à l'ensemble des 13 régions administratives que compte le Burkina. Il a initié également une investigation dans le secteur de l'éducation formelle afin de tenter un dessin sur le "Visage de la corruption dans l'Enseignement".
Conformément à la tradition instituée par le réseau, le Rapport sur l'Etat de la corruption au Burkina Faso en 2005 fait des recommandations et ouvre quelques perspectives pour la poursuite du combat contre ce fléau.

Par-dessus tout, le REN-LAC invite les plus hautes Autorités de notre pays à rendre plus concrètes sa volonté politique et la lutte contre l'impunité qui sont et demeurent le ventre mou du combat contre la corruption. A l'endroit de la grande famille de la société civile à laquelle appartient le REN-LAC, nous invitons, une fois encore à plus d'engagement et de synergie d'action pour pérenniser les acquis obtenus au cours de l'année 2005 et transformer progressivement le cercle vicieux en cercle vertueux d'actions plus efficaces, plus visibles et plus rassurantes pour tous nos compatriotes tentés par le découragement.

La production de ce rapport n'est rendue possible que grâce aux laborieuses populations de notre pays, aux bailleurs de fonds du Réseau et à toutes les bonnes volontés qui soutiennent, chacun à sa façon, le noble combat du REN-LAC. Nous saisissons cette opportunité pour les en remercier.

Nous sommes disponibles pour discuter de ce rapport avec tous ceux qui le désirent et tous ceux qui ont des critiques à nous transmettre seront bien reçus dans nos bureaux.
Merci à tous ceux et à toutes celles qui nous accompagnent.

Moctar ZONOU
Secrétaire Exécutif du REN-LAC

INTRODUCTION

Abuser d'une charge publique à l'avantage du secteur privé, d'un particulier ou d'un groupe à qui l'on doit allégeance, tel peut être succinctement défini un des fléaux des temps modernes : la corruption. La corruption est souvent à la base des dysfonctionnements de l'Etat. Elle affaiblit les systèmes et fausse les règles du jeu démocratique. A terme, ce sont les Etats et les administrés qui en paient le prix (perte d'autorité des pouvoirs publics, réduction de revenus et du volume des investissements, crises économiques...). A l'opposé, lorsque l'appareil d'Etat lutte efficacement contre la corruption et conforte le respect des principes du droit, «un pays peut, à long terme, aller jusqu'à quadrupler son revenu national[1]». C'est pourquoi le Réseau national de lutte anti-corruption (REN-LAC) s'est engagé dans la lutte contre ce fléau. Son ambition est d'apporter la modeste contribution d'une frange de la Société Civile à la construction d'une société sans corruption. Mais l'ampleur et la profondeur du phénomène sont telles qu'un tel objectif apparaît aux yeux de certains comme un rêve, une utopie. Cependant, l'exemple de certains pays africains, hier considérés comme citadelle de la corruption, et qui, aujourd'hui font trembler corrupteurs et corrompus, devrait finir par convaincre les plus sceptiques que la lutte contre la corruption n'est ni rêve, ni utopie, mais une activité réaliste et réalisable.

L'année 2005 est marquée par une avancée dans la lutte contre la corruption au Burkina Faso. En effet, c'est au cours de cette année que le Parlement burkinabè a autorisé le Gouvernement à ratifier la Convention des Nations Unies contre la Corruption adoptée le 31 octobre 2003 à New York par l'Assemblée Générale des Nations Unies ainsi que celle de l'Union Africaine relative à la Prévention et la Lutte contre la Corruption adoptée le 11 juillet 2003 à Maputo par la deuxième session ordinaire de la conférence de l'Union Africaine. La ratification de

1 Paul Wolfowitz, Président de la Banque Mondiale

ces deux conventions constitue une avancée considérable pour les acteurs de la lutte anti-corruption, même si les instruments juridiques de la Convention des Nations Unies n'ont pas été déposés comme l'ont été ceux de l'Union Africaine. Le REN-LAC ne peut que saluer ces événements majeurs qui contribuent à renforcer l'arsenal juridique national et international contre la corruption et à réduire les marges de manœuvre des corrupteurs et des corrompus. Ce sont autant d'outils mis à la disposition des acteurs de la lutte contre la corruption pour mener à bien leurs tâches. Par conséquent, toutes les structures et associations de lutte contre la corruption comme le REN-LAC doivent s'en servir pour mieux jouer leur partition.

C'est dans ce contexte, et pour la sixième année consécutive que le REN-LAC publie son **Rapport sur l'état de la corruption au Burkina Faso**. A l'instar des précédents, ce sixième rapport est la matérialisation des engagements pris par le Réseau depuis sa création en 1997. En effet, malgré la complexité et les difficultés de la tâche, le REN-LAC s'est engagé vis-à-vis de l'opinion publique, de ses organisations membres, des partenaires techniques et financiers et de la communauté internationale à mener avec persévérance et constance la lutte contre la corruption.

Le présent **Rapport sur l'état de la corruption au Burkina Faso en 2005** jette un regard rétrospectif et critique sur les perceptions du phénomène par les citoyens, ses manifestations, ses causes, ses conséquences ainsi que sur les réflexions et les luttes engagées pour l'enrayer. Il s'articule autour de quatre parties :

- la première partie se focalise sur le sondage 2005. Cela est devenu une tradition au REN-LAC d'effectuer chaque année un sondage d'opinion sur la corruption au Burkina Faso. Ce sondage donne les perceptions des enquêtés sur les manifestations, l'ampleur, l'intensité, les causes, les conséquences, etc. de la corruption. Au-delà des perceptions, le sondage d'opinion interroge les enquêtés sur les perspectives, les voies et moyens à mettre en œuvre pour mettre fin au phénomène de la corruption. Les perspectives de l'élection

présidentielle du 15 novembre 2005 et celles des municipales du 23 avril 2006 nous ont amené à réserver une place de choix à la corruption électorale dans ce sondage ;

- la seconde partie fait un diagnostic de la corruption dans le secteur de l'enseignement au Burkina Faso. Deux raisons ont présidé au choix de ce secteur : la première est relative au fait que de 2001 à 2004, l'enseignement oscille entre les 9ème et 6ème rang au classement général des secteurs les plus corrompus au Burkina Faso, traduisant ainsi une persistance sinon un approfondissement du phénomène dans un secteur aussi sensible; la seconde raison est que, l'enseignement s'intéresse avant tout à la jeunesse, or qui dit jeunesse dit l'avenir de la société. Laisser la corruption s'y développer, c'est saper les bases, les fondements mêmes de cette société. En passant le secteur de l'éducation à la loupe, l'objectif recherché est de détecter et de dénicher les stigmates du « virus » de la corruption pour plus de transparence et d'équité dans la gestion du système éducatif ;
- la troisième partie du rapport passe en revue les actions de lutte menées contre la corruption en 2005 et trace les perspectives. En effet, on y examine les contributions des différents acteurs de la vie politique et sociale (Gouvernement, institutions étatiques, société civile, presse...) à la lutte contre le fléau de la corruption ainsi que les perspectives qui s'ouvrent sur le front de la lutte anticorruption ;
- la quatrième et dernière partie formule des recommandations aux acteurs de la lutte contre la corruption. Qu'il s'agisse des pouvoirs exécutif, législatif ou judiciaire, de la Société civile ou de la presse, tout le monde est interpellé.

PREMIERE PARTIE : ANALYSE GLOBALE DES RESULTATS DU SONDAGE

La réalisation du sondage d'opinion, l'analyse et l'interprétation des résultats constituent des activités importantes dans la vie du REN-LAC. Le rapport 2005, tout en respectant la tradition, introduit des innovations majeures.

Dans cette partie, nous allons d'abord présenter la démarche méthodologique utilisée (section 1), ensuite les résultats du sondage 2005 (section 2) et pour terminer, nous ferons l'analyse et l'interprétation des résultats (section 3).

I- DEMARCHE METHODOLOGIQUE

Initialement limité aux villes de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso, le champ d'investigation du sondage d'opinion du REN-LAC s'est progressivement étendu pour atteindre en 2004 les cinq principales villes du pays (Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Koudougou, Ouahigouya et Banfora). L'innovation majeure du sondage 2005 est sans conteste l'extension de ce champ à l'ensemble des 13 régions administratives du Burkina Faso. En effet, pour la première fois, l'ensemble des 13 régions a été couvert par le sondage d'opinion.
Cet apport présente deux atouts :

- il renforce la représentativité de l'échantillon et les résultats auxquels nous parvenons sont plus fiables et plus généralisables. De ce fait, il donne une dimension nationale de la perception du phénomène de la corruption;
- il autorise une analyse plus fine des spécificités régionales, par conséquent un traitement approprié qui en tient effectivement compte.

La démarche méthodologique aborde successivement :

- les sources d'informations ;
- la méthode utilisée pour le choix des unités ;

- les outils de collecte des données ;
- la période de collecte des données ;
- le traitement des données ;
- les limites de l'étude.

1.1- Les sources d'informations

Deux principales sources ont été utilisées pour la collecte des informations :

- les sources primaires constituées par les opinions des populations résidant sur des sites d'enquête et les personnes ressources auxquelles une grille d'entretien a été soumise ;
- les sources secondaires composées essentiellement de documentation.

1.1.1- Les sources primaires

Les sources primaires sont constituées de 1700 fiches d'enquête contenant les informations collectées auprès des enquêtés qui se sont prêtés au jeu du questionnaire et des entretiens réalisés auprès des personnes ressources sur la corruption électorale.

1.1.2- Les sources secondaires

Les rapports des recherches antérieures, les publications du REN-LAC, des documents législatifs, les documents des organisations internationales en rapport avec la corruption (Conventions des Nations Unies et de l'Union africaine, Protocole de la CEDEAO), les publications de la presse écrite nationale et internationale etc. ont servi de sources secondaires.

L'étude de ces documents a permis d'augmenter le corpus d'informations et d'enrichir l'analyse globale de l'état de la corruption au Burkina Faso.

1.2.- La méthode utilisée pour le choix des unités

Au total mille sept cent (1700) personnes se sont prêtées à l'exercice du sondage d'opinion. L'échantillon se répartit comme suit :

- les régions du Centre et des Hauts Bassins, compte tenu de leur importance démographique et administrative ont subi un traitement particulier ; pour chacune d'elles, 300 personnes ont été retenues pour l'enquête, soient 600 personnes pour les deux régions ;
- dans les autres régions, 100 personnes par région ont été retenues, soient 1100 personnes à enquêter pour les onze régions.

Les dix secteurs traditionnels (santé, enseignement, impôts, marchés publics, police/gendarmerie, justice, douane, mairies, administration publique, médias) habituellement pris en compte dans les sondages du REN-LAC ont été maintenus.

1.3.- Les outils de collecte des données

Essentiellement deux outils de collecte de données ont été utilisés : ce sont le questionnaire d'enquête et la grille d'entretien.

1.3.1- Le questionnaire

Un questionnaire d'enquête unique a servi de support au sondage. Ce questionnaire a été élaboré avec un certain nombre d'indicateurs sensiblement identiques à ceux utilisés dans les sondages des années précédentes. Il s'agit essentiellement du sexe, du niveau d'instruction, de la profession et de l'âge.

Le contenu du questionnaire porte sur les perceptions que les enquêtés ont du phénomène de la corruption (perceptions globales des problèmes de corruption, de la corruption par secteur d'activités et par région, des conséquences de la corruption et les solutions préconisées, sur la corruption électorale et l'attitude y relative).

1.3.2- La grille d'entretien

Des entretiens approfondis semi-directifs ont été réalisés auprès de personnes-ressources sur la corruption électorale. Le choix de ces personnes-ressources est fait sur la base de l'expérience dans l'organisation des élections (responsables de la commission nationale d'organisation, responsables des structures de contrôle et de supervision), la connaissance ou la maîtrise du système électoral (journalistes, observateurs des élections) et sur l'intérêt qu'elles portent à la transparence des élections (partis politiques).

Ces entretiens ont porté sur différents aspects de la corruption électorale (existence et manifestations, avis, propositions de solutions...).

Pour les besoins d'un suivi régulier des enquêteurs, le pays a été divisé en trois grandes zones ; à la tête de chacune d'elles est placé un superviseur de zone qui doit rendre compte à un superviseur général, chargé de la supervision des superviseurs de zones.

Les superviseurs de zone sont en outre chargés d'assurer l'entretien approfondi avec les personnes-ressources sur la corruption électorale.

1.4.- La collecte des informations sur le terrain

La collecte des informations sur le terrain s'est déroulée du 05 au 13 septembre 2005 dans les treize régions administratives du Burkina. Pour faciliter l'administration du questionnaire et de la grille d'entretien, une lettre d'information sur le déroulement du sondage a été adressée aux autorités administratives des différentes localités. En outre, chaque enquêteur était porteur d'une lettre introductive spécifique à destination de la structure ou du service d'accueil.

L'administration du questionnaire a été assurée par vingt (20) enquêteurs. Le profil académique des enquêteurs était assez hétérogène avec une présence plus importante d'enquêteurs issus du domaine des sciences sociales (sociologie, anthropologie, économie, droit). Le niveau d'étude minimum exigé était la licence (BAC plus trois). Les vingt enquêteurs retenus devaient en outre être expérimentés dans le domaine

des enquêtes et parler la langue du milieu.

Pour permettre aux enquêteurs de mener efficacement leur tâche, une formation leur a été dispensée. Cette formation a consisté à :

- expliciter le questionnaire afin de mettre les enquêteurs au même niveau d'information ;
- traduire certains concepts et expressions du questionnaire dans les langues locales ;
- préciser les exigences comportementales de l'enquêteur ;
- anticiper les cas de résistance et la conduite à tenir ;
- réaliser un pré-test pour évaluer la pertinence du questionnaire et procéder aux correctifs nécessaires.

1.5.- Le traitement des données

Les données recueillies ont fait l'objet d'un traitement informatisé à l'aide du logiciel « Statistics Package for Social Sciences » (SPSS) après un dépouillement du questionnaire et la reconstruction des données des entretiens et de l'étude documentaire. Les résultats ainsi obtenus ont fait l'objet d'analyse et d'interprétation au niveau national, régional et sectoriel.

1.6.- Les limites de l'étude

L'extension de la couverture du sondage de cinq sites urbains à treize sites urbains et ruraux constitue un atout majeur du sondage 2005. Malgré les efforts déployés, il convient de noter cependant dans la réalisation de cette étude, quelques difficultés rencontrées qui en limitent la portée. L'absence de clarté de certaines questions qui ont rendu une partie des informations difficilement exploitables. Par ailleurs, la défaillance de certains superviseurs n'a pas permis de mieux identifier les difficultés rencontrées dans l'administration du questionnaire. Le relâchement de certains enquêteurs et superviseurs dans l'exécution de leurs tâches à occasionner un taux quelque peu élevé de non-réponse observé pour cer-

taines variables (niveau de scolarisation, activité professionnelle, âge et sexe).
Ces insuffisances ont pu avoir des impacts sur les résultats du sondage ; cependant elles n'étaient pas de nature à remettre en cause la pertinence de ces résultats.

II- RESULTATS DU SONDAGE

Le traitement des données collectées auprès des 1700 personnes enquêtées dans les treize régions administratives du Burkina a permis d'obtenir des résultats qui se présentent suivant l'ordre ci-après :

- les caractéristiques des personnes enquêtées ;
- l'état de la corruption en général ;
- la corruption électorale ;
- les conséquences de la corruption ;
- l'état de la lutte contre la corruption.

2.1.- Caractéristiques des personnes enquêtées

Quatre variables socio-démographiques sont mises en exergue dans la présentation des caractéristiques des enquêtés : il s'agit du niveau d'instruction, de la profession, de l'âge et du sexe.

2.1.1- L'âge

L'exploitation des données a permis de constater que les sondés sont en grande majorité des jeunes. Plus de 83% de la population concernée par l'enquête ont moins de 40 ans. La figure n° 1 présente une répartition des enquêtés selon l'âge.

Figure n°1 : Répartition des enquêtés selon l'âge

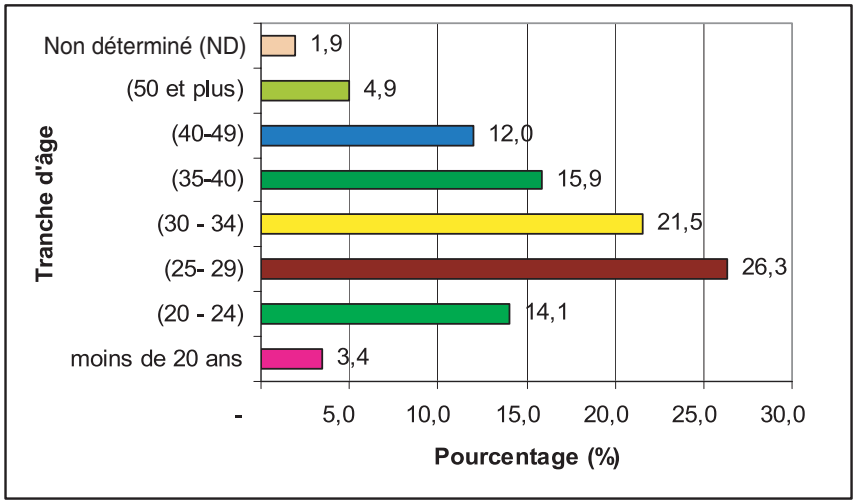

2.1.2- Le sexe

La répartition des enquêtés selon le sexe révèle un net déséquilibre en faveur des hommes, soit 77,3% des hommes et 16,7% de femmes. Le tableau n°1 présente une répartition beaucoup plus détaillée des enquêtés selon le sexe.

Tableau n° 1 : Répartition des enquêtés selon le sexe

	Masculin	Féminin	ND
Boucle Mouhoun	86	13	1
Cascades	72	23	5
Centre	70,7	17,7	11,6
Centre-Est	75	6	19
Centre-Nord	78	21	1
Centre-Ouest	82	17	1
Centre-sud	65	35	0
Est	87	11	2
Hts Bassins	75,3	22	2,7
Nord	91	5	4

Plateau central	82	16	2
Sahel	82	12	6
Sud-Ouest	76	4	20
Total effectif	1314	282	104

2.1.3- Le niveau de scolarisation

Au total, deux tiers de la population sondée ont un niveau d'enseignement au moins égal à celui du second cycle de l'enseignement secondaire et plus de 75% ont au moins le niveau du premier cycle. En somme, on note un taux relativement élevé de personnes ayant un niveau élevé d'instruction. La figure n°2 présente une répartition des sondés selon le niveau de scolarisation.

Figure n°2: Répartition des sondés selon le niveau de scolarisation

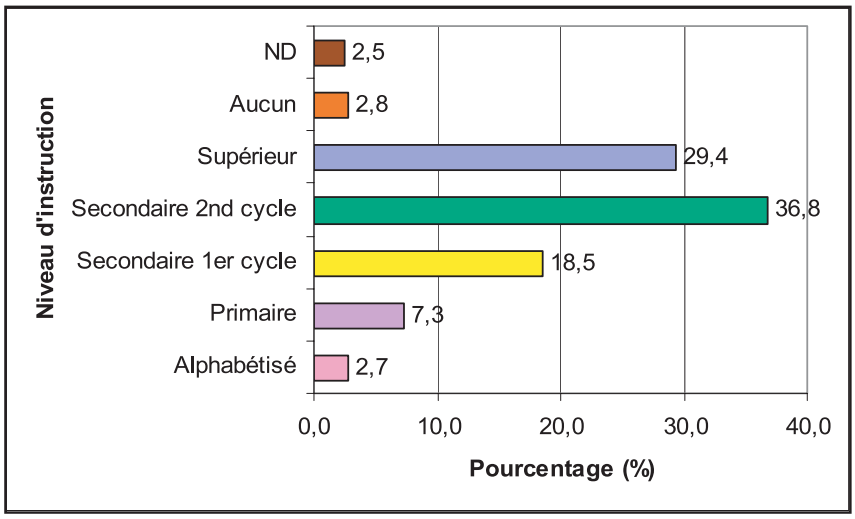

2.1.4- Les activités socio-économiques des enquêtés (Profession)

Le sondage a touché à travers les personnes interrogées diverses professions. L'option visant à réduire le poids des fonctionnaires a été respectée, puisque cette année le pourcentage des fonctionnaires interrogés a connu une baisse de l'ordre de 4,8% par rapport à celui du sondage 2004.

La figure n°3 présente une répartition plus détaillée de l'ensemble des enquêtés selon la profession.

Graphique n°3 : Répartition selon la profession

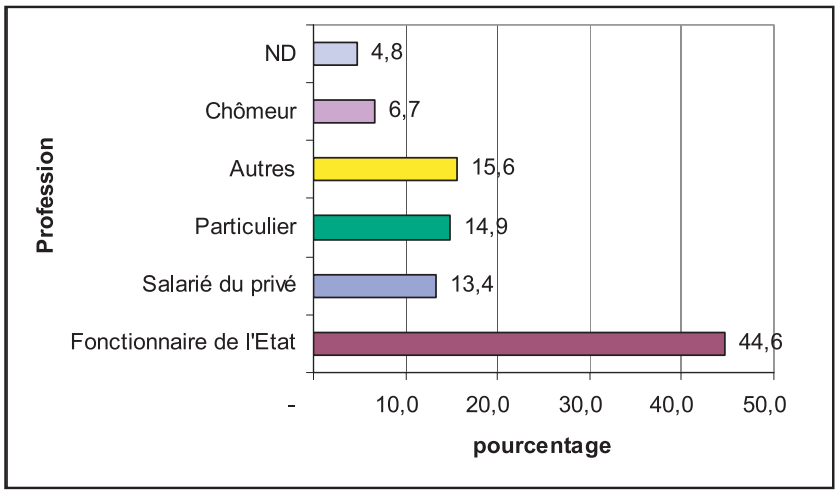

2.2- Etat de la corruption en général

L'état de la corruption au Burkina Faso a été apprécié suivant son ampleur, le nombre d'expériences vécues par les personnes enquêtées, l'évolution du phénomène de la corruption et le classement des principaux secteurs socio-économiques selon leur niveau de corruption

2.2.1- Ampleur de la corruption

2.2.1.1- Au niveau national :

Au plan national, les enquêtés ont apprécié tant la fréquence que la gravité de la corruption au Burkina Faso. La figure n°4 rend compte de l'ampleur du phénomène à travers une présentation des appréciations des personnes interrogées sur l'état de la corruption et son ampleur.

Figure n°4 : L'ampleur de la corruption au niveau national

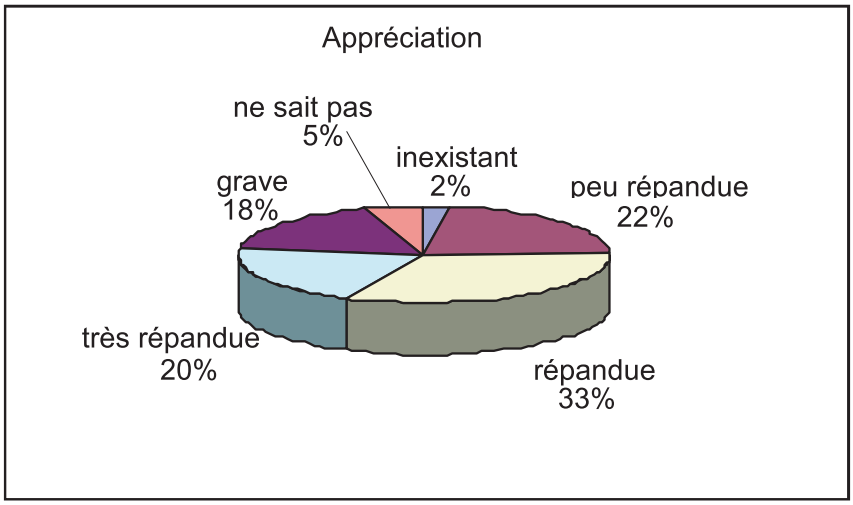

2.2.1.2- *Au niveau régional*

Au niveau régional, les opinions exprimées par les sondés sur l'état de la corruption et son évolution ne diffèrent pas fondamentalement des opinions au plan national. Seulement, le tableau n°2 permet d'observer les degrés de variation des perceptions des échantillons régionaux sur l'ampleur de la corruption dans les différents sites enquêtés.

Tableau n°2 : Perception de l'état de la corruption par région (%)

Région	Inexistant	Peu répandue	Répandue	Très répandue	Grave	Sait pas	ND
Boucle du Mouhoun	1,0	39,0	31,0	14,0	8,0	7,0	0,0
Cascades	4,0	25,0	36,0	16,0	8,0	11,0	0,0
Centre	2,3	5,3	28,7	28,0	34,7	1,0	0,0
Centre-Est	0,0	25,0	36,0	24,0	11,0	3,0	1,0
Centre-Nord	2,0	22,0	45,0	17,0	9,0	4,0	1,0
Centre-Ouest	7,0	15,0	34,0	28,0	13,0	3,0	0,0
Centre-Sud	0,0	62,0	12,0	1,0	0,0	25,0	0,0
Est	1,0	38,0	45,0	11,0	1,0	4,0	0,0
Hts Bassins	1,3	16,3	29,0	26,7	23,7	3,0	0,0
Nord	3,0	15,0	35,0	20,0	25,0	2,0	0,0
Plateau central	6,0	37,0	33,0	10,0	7,0	7,0	0,0
Sahel	1,0	15,0	39,0	21,0	17,0	7,0	0,0
Sud-Ouest	1,0	23,0	32,0	15,0	24,0	5,0	0,0
Ensemble	2,2	22,4	32,4	20,1	17,5	5,3	0,1

2.2.2- Les expériences vécues en matière de corruption par les enquêtés

493 des 1700 personnes enquêtées soit 29%, de l'échantillon ont vécu personnellement au moins une expérience de corruption au cours de l'année 2005. La figure n°5 montre une répartition des enquêtés selon leur réaction à la question « A*vez-vous vécu personnellement une expérience de corruption cette année ? »*

Figure n°5 : Expériences vécues en matière de corruption.

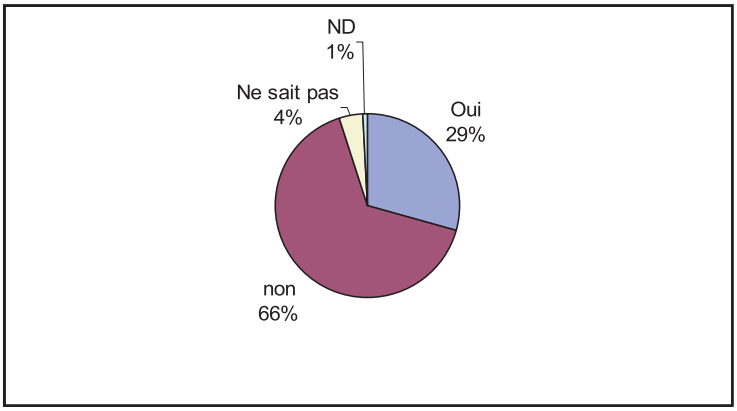

En outre, le pourcentage des personnes ayant vécu au moins une expérience de corruption varie de 9 dans la région du Centre Sud à 49 dans la région du Nord. Le tableau n°3 donne une répartition du nombre d'expériences vécues par les sondés en matière de corruption selon la région.

Tableau n°3 : Le nombre d'expériences vécues en matière de corruption selon la région

Région	Expériences vécues (%)	Rang
Nord	49	1er
Sud-Ouest	42	2ème
Plateau central	41	3ème
Hts Bassins	35	4ème
Centre	33	5ème
Centre-Ouest	28	6ème
Est	27	7ème
Centre-Est	27	8ème
Boucle Mouhoun	27	9ème
Cascades	23	10ème
Centre-Nord	12	11ème
Sahel	11	12ème
Centre-sud	9	13ème

2.2.3- Evolution du phénomène de la corruption sur l'ensemble du territoire national

2.2.3.1- Au plan national

Au plan national, 72% des personnes interrogées estiment que les faits de corruption sont en progression. La figure n°6 donne une estimation de la progression du phénomène de corruption au plan national.

Figure n°6 : L'évolution de la corruption sur l'ensemble des treize régions

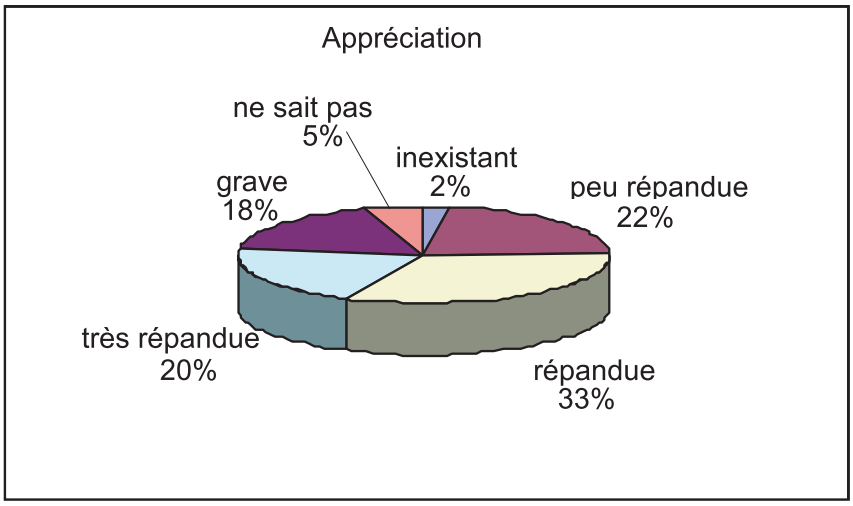

2.2.3.2- Sur chaque site d'enquête

Les faits de corruption sont en progression particulièrement dans quatre régions : le Centre, le Nord, les Hauts Bassins et le Centre-Est. Le tableau n°4 donne une répartition des enquêtés selon la région de résidence et l'évolution des faits de corruption.

Tableau n°4 : Répartition des enquêtés selon la région et l'évolution des faits de corruption

Région	Progression	régression	stagnation	sait pas	ND
Boucle Mouhoun	74,0	2,0	8,0	16,0	-
Cascades	65,0	7,0	11,0	17,0	-
Centre	90,3	3,0	4,7	2,0	-
Centre-Est	80,0	5,0	8,0	5,0	2,0
Centre-Nord	46,0	7,0	38,0	8,0	1,0
Centre-Ouest	62,0	9,0	19,0	9,0	1,0
Centre-Sud	11,0	18,0	23,0	48,0	-
Est	60,0	6,0	14,0	20,0	-
Hts Bassins	82,0	4,3	8,7	4,3	0,7
Nord	87,0	3,0	7,0	3,0	-
Plateau central	63,0	12,0	17,0	8,0	-
Sahel	70,0	9,0	8,0	13,0	-
Sud-Ouest	73,0	6,0	9,0	11,0	1,0
Ensemble	71,1	6,2	11,9	10,4	0,4

2.2.4- Répartition des secteurs socio-économiques selon le niveau de corruption

Les enquêtés ont classé les principaux secteurs socio-économiques du pays selon leur perception de la fréquence des faits de corruption qui ont eu lieu dans ces secteurs au moment du sondage. Un classement national sur la base de la fréquence d'apparition du secteur peut être ainsi établi : 1er les services de la douane, 2ème les forces de sécurité, 3ème les services des impôts, 4ème les marchés publics, 5ème les services de la santé, 6ème les services de la justice, 7ème les mairies, 8ème l'administration publique, 9ème les services de l'éducation nationale et 10ème les médias. Le tableau n°5 présente la répartition des secteurs socio-économiques dans chacune des régions administratives.

Tableau n°5 : Classement des secteurs socio-économiques par les enquêtés dans les régions

	Douane	P/G[1]	Impôts	MPU[2]	Santé	Justice	Mairies	APU[3]	ENS[4]	Médias
Mouhoun	2ème	1er	8ème	3ème	5ème	7ème	9ème	4ème	6ème	10ème
Cascades	1er	2ème	8ème	6ème	4ème	7ème	3ème	5ème	9ème	10ème
Centre	1er	2ème	5ème	4ème	8ème	6ème	7ème	3ème	9ème	10ème
Centre-Est	1er	2ème	3ème	4ème	6ème	5ème	8ème	7ème	9ème	10ème
Centre-Nord	1er	2ème	7ème	3ème	6ème	5ème	9ème	4ème	8ème	10ème
Centre-Ouest	1er	3ème	4ème	7ème	6ème	5ème	8ème	2ème	9ème	10ème
Centre-Sud	1er	5ème	7ème	2ème	4ème	8ème	9ème	6ème	3ème	10ème
Est	1er	2ème	6ème	5ème	7ème	8ème	4ème	3ème	9ème	10ème
Hts Bassins	1er	2ème	5ème	7ème	8ème	3ème	6ème	4ème	9ème	10ème
Nord	1er	2ème	6ème	7ème	8ème	5ème	4ème	3ème	9ème	10ème
Plat central	1er	2ème	6ème	5ème	4ème	7ème	9ème	3ème	8ème	10ème
Sahel	1er	2ème	8ème	6ème	5ème	3ème	7ème	4ème	9ème	10ème
Sud-Ouest	1er	2ème	7ème	8ème	4ème	2ème	6ème	5ème	9ème	10ème

Le rang attribué par les enquêtés aux différents secteurs socio-économiques au cours des cinq dernières années est indiqué dans le tableau n°6.

1 Police/Gendarmerie
2 Marchés publics
3 Administration publique
4 Enseignement.

Tableau N°6 : Classement des secteurs au niveau national durant les cinq dernières années

Secteur	2005 Rang	2004 Rang	2003 Rang	2002 Rang	2001 Rang	2000 Rang
DOUANE	1er	1er	1er	1er	2ème	2ème ex
POLI./ GEND	2ème	1er ex.	4ème ex	2ème	1er	1er
IMPOTS	3ème	7ème	9ème	9ème	6ème	5ème ex
MARCHES PUBLI.	4ème	4ème	2ème ex	4ème	3ème	3ème ex
SANTE	5ème	6ème	2ème ex	5ème	9ème	10ème
JUSTICE	6ème	9ème	7ème	8ème	5ème	7ème
MAIRIES	7ème	5ème	8ème	6ème	7ème	2ème ex.
ADMI. PUBLIQUE	8ème	3ème	4ème ex	3ème	4ème	2ème ex
ENSEIGNEMENT	9ème	8ème	6ème	7ème	8ème	10ème
MEDIAS	10ème	10ème	10ème	10ème	10ème	8ème

2.2.5- Etat de la corruption dans des milieux spécifiques

L'enquête a exploré le degré d'implication des partis politiques, du secteur privé et de certaines organisations de la Société civile dans les affaires de corruption.

2.2.5.1- Implication des partis politiques dans les affaires de corruption

● *Au niveau national*

Près des trois quarts (71%) des personnes sondées ont déclaré que les partis politiques étaient impliqués à des degrés divers dans les affaires de corruption. La figure n° 7 présente une répartition des enquêtés selon leur appréciation sur le degré d'implication des partis politiques dans les affaires de corruption.

<u>Figure n°7</u> : Répartition des enquêtés selon leur appréciation sur le degré d'implication des partis politiques dans la corruption

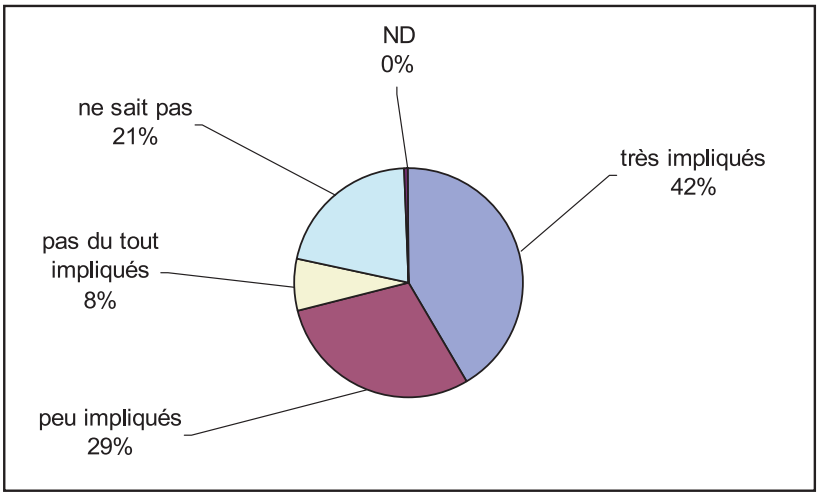

● *Au niveau des régions*

Le pourcentage des réponses des enquêtés selon lesquelles les partis politiques sont impliqués dans les affaires de corruption est compris entre 44 dans la région du Plateau central et 82 dans les régions du Centre et du Nord. Le tableau n°7 présente la répartition des enquêtés par région et leur perception de l'implication des partis politiques dans les affaires de corruption.

Tableau n°7 : L'implication des partis politiques dans des affaires de corruption par région

Région	Très impliqués	Peu impliqués	Pas impliqués	Ne sait pas	ND
Boucle Mouhoun	35	33	5	26	1
Cascades	42	22	9	27	0
Centre	54,5	28	4,5	12,5	0,5
Centre-Est	33	29	8	30	0
Centre-Nord	40	26	4	30	0
Centre-Ouest	36	33	8	22	1
Centre-Sud	20	42	8	30	0
Est	21	53	3	22	1
Hts Bassins	47,3	26,7	5,7	20	0,3
Nord	59	22	9	9	1
Plateau central	15	29	22	34	0
Sahel	45	23	13	19	0
Sud-Ouest	51	24	9	15	1
Ensemble	41,3	29,5	7,5	21,2	0,5

2.2.5.2- Le secteur privé

Au plan national, 76% des enquêtés ont déclaré l'implication du secteur privé dans des affaires de corruption, 18% ont déclaré ne pas pouvoir se prononcer sur ce sujet.

Au niveau régional, les pourcentages les plus élevés sont observés dans le Centre, le Nord (89% chacun) et les Hauts Bassins (80%). Le tableau n°8 présente une répartition des enquêtés au plan national et régional et leur perception de l'implication du secteur privé dans les affaires de corruption.

Tableau n°8 : Répartition des enquêtés sur l'implication du secteur privé dans la corruption

Région	Très impliqués	Peu impliqués	Pas impliqués	Ne sait pas	ND
Boucle du Mouhoun	46	29	5	20	0
Cascades	39	22	10	29	0
Centre	64,3	25	2	8,6	0
Centre-Est	47	19	5	28	1
Centre-Nord	30	41	3	26	0
Centre-Ouest	35	39	10	16	0
Centre-Sud	15	47	4	34	0
Est	44	35	-	20	1
Hts Bassins	47	33	6,3	13,6	0
Nord	63	26	8	3	0
Plateau central	21	42	17	20	0
Sahel	44	27	9	19	1
Sud-Ouest	36	30	12	22	0
Ensemble	44,3	31,2	6,4	17,9	0,2

2.2.5.3- Les organisations de la Société civile

Elles sont également impliquées dans des affaires de corruption selon 53% des enquêtés. La figure n°8 indique une répartition des enquêtés sur l'implication de la Société civile dans les affaires de corruption au niveau national.

Figure n° 8 : Opinion sur la Société civile

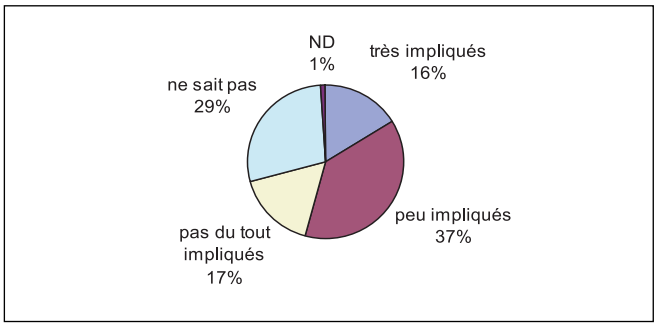

Au niveau régional, le pourcentage des réponses des sondés sur la très forte implication des organisation de la Société civile reste nettement inférieur à 50%. Le tableau n°9 présente la répartition des réponses des enquêtés sur l'implication des organisations de la Société civile dans la corruption au niveau régional.

Tableau n°9 : L'implication des organisations de la Société civile dans la corruption

Région	Très impliqués	Peu impliqués	Pas impliqués	Ne sait pas	Non déterminé
Boucle Mouhoun	8	45	15	31	1
Cascades	12	30	21	36	1
Centre	22	48,4	8,3	21	0,3
Centre-Est	2	27	26	41	4
Centre-Nord	8	17	19	56	0
Centre-Ouest	27	39	10	24	0
Centre-sud	1	10	34	55	0
Est	1	21	19	57	2
Hts Bassins	21	48,7	13,7	16,3	0,3
Nord	30	37	18	15	0
Plateau central	8	44	26	22	0
Sahel	25	35	21	18	1
Sud-Ouest	29	38	10	22	1
Ensemble	16,5	37,4	16,7	28,7	0,7

2.3- La corruption électorale

La corruption électorale pourrait être définie comme étant toutes les formes de déviance consistant à détourner ou faire détourner en sa faveur ou en faveur de tiers le verdict des urnes par des actes non autorisés.

2.3.1- La corruption électorale, une réalité au Faso

La corruption électorale est bel et bien une réalité au Burkina Faso ; en effet, 86% de l'ensemble des enquêtés reconnaissent l'existence de ce phénomène. C'est dans les régions du Nord, de l'Est, du Sahel, du Mouhoun et du Centre que l'existence de la corruption électorale a été citée. Le tableau n°10 présente une répartition des enquêtés par région selon leur opinion sur l'existence de la corruption électorale au Burkina Faso.

Tableau n°10 : L'existence de la corruption électorale au Burkina Faso (%)

	Oui	non	Ne sait pas	ND
Boucle du Mouhoun	90	2	5	3
Cascades	83	7	10	0
Centre	88,6	1,4	8,4	1 ,6
Centre-Est	87	3	7	3
Centre-Nord	81	3	16	0
Centre-Ouest	86	2	11	1
Centre-Sud	83	6	11	0
Est	96	1	2	1
Hauts Bassins	84,7	3,3	11	1
Nord	97	-	3	0
Plateau central	69	13	18	0
Sahel	90	2	8	0
Sud-Ouest	81	5	12	2
Total	86	3,5	9,5	1

64,6% de l'ensemble des sondés déclarent avoir eu connaissance d'affaires de corruption lors des dernières élections[1]. Le tableau n° 11 indique la répartition des enquêtés par région ayant eu connaissance d'affaires de corruption lors des élections précédant le sondage.

Tableau n°11 : **Répartition des enquêtés ayant eu connaissance d'affaires de corruption lors des dernières élections (%).**

Régions	Oui	Non	Ne sait pas	ND
Boucle du Mouhoun	69	20	10	1
Cascades	74	15	10	1
Centre	54,3	32	11	2,7
Centre-Est	73	13	11	3
Centre-Nord	46	10	44	0
Centre-Ouest	65	21	11	3
Centre-Sud	57	31	12	0
Est	92	4	2	2
Hts Bassins	66	17,3	14,7	2
Nord	90	8	2	0
Plateau central	46	43	11	0
Sahel	65	24	11	0
Sud-Ouest	61	19	17	3
Ensemble	64,6	20,9	12,9	1,6

2.3.2- Les pratiques et sources favorisant la corruption lors des dernières élections

La question posée a été de savoir quelles ont été les pratiques et sources de corruption à l'occasion des dernières élections dans chaque région[2]. En comptabilisant les pratiques et sources les plus citées par région, et en procédant au classement des cinq premières, on constate qu'il y a des

[1] L'enquête ayant eu lieu en septembre 2005, les élections dont fait mention ce questionnaire correspondent aux législatives de 2002.

[2] Les enquêtes ont été effectuées avant les élections présidentielles de novembre 2005

pratiques et sources récurrentes d'une région à l'autre. Le tableau n°12 indique les cinq pratiques favorisant les corruptions électorales les plus citées par les enquêtés des différentes régions lors des élections.

Tableau n°12 : Les cinq pratiques favorisant les corruptions électorales les plus citées lors des élections.

RANG	1er	2ème	3ème	4ème	5ème
Boucle Mouhoun	Absence de certains délégués de partis dans les bureaux de vote	L'intimidation de certains électeurs le jour même du vote	Absence de surveillants électoraux dans certains bureaux de vote	Utilisation de méthodes pour pouvoir effacer l'encre et voter plusieurs fois	Discordance entre le numéro de carte d'électeur et celui mentionné sur le registre
Cascades	Absence de certains délégués de partis dans les bureaux de vote	L'intimidation de certains électeurs le jour même du vote	Transfert de populations d'un bureau de vote à un autre	La manipulation des résultats dans les bureaux de vote	Inscriptions multiples sur les listes
Centre	Absence de certains délégués de partis dans les bureaux de vote	Absence de surveillants électoraux dans certains bureaux de vote	Utilisation de méthodes pour pouvoir effacer l'encre et voter plusieurs fois	Transfert de populations d'un bureau de vote à un autre	Inscriptions multiples sur les listes
Centre-Est	L'intimidation de certains électeurs le jour même du vote	Absence de certains délégués de partis dans les bureaux de vote	Transfert de populations d'un bureau de vote à un autre	Absence de surveillants électoraux dans certains bureaux de vote	Utilisation de méthodes pour pouvoir effacer l'encre et voter plusieurs fois
Centre-Nord	Corruption des acteurs électoraux (assesseurs, président de bureau…)	Utilisation de méthode pour pouvoir effacer l'encre et voter plusieurs fois	Transfert de populations d'un bureau de vote à un autre	L'intimidation de certains électeurs le jour même du vote	Altération de l'encre
Centre-Ouest	Absence de certains délégués de partis dans les bureaux de vote	L'intimidation de certains électeurs le jour même du vote	Absence de surveillants électoraux dans certains bureaux de vote	Corruption des acteurs électoraux (assesseurs, président de bureau…)	Inscriptions multiples sur les listes
Centre-Sud	Absence de certains délégués de partis dans les bureaux de vote	L'intimidation de certains électeurs le jour même du vote	Absence de surveillants électoraux dans certains bureaux de vote	Inscriptions multiples sur les listes	Utilisation de méthodes pour pouvoir effacer l'encre et voter plusieurs fois

RANG	1er	2ème	3ème	4ème	5ème
Est	Absence de certains délégués de partis dans les bureaux de vote	Absence de surveillants électoraux dans certains bureaux de vote	Inscriptions multiples sur les listes	Présence de scrutateurs analphabètes	L'intimidation de certains électeurs le jour même du vote
Hts Bassins	Inscriptions multiples sur les listes	L'intimidation de certains électeurs le jour même du vote	Transfert de populations d'un bureau de vote à un autre	Absence de certains délégués de partis dans les bureaux de vote	Utilisation de méthode pour pouvoir effacer l'encre et voter plusieurs fois
Nord	L'intimidation de certains électeurs le jour même du vote	Transfert de populations d'un bureau de vote à un autre	Inscriptions multiples sur les listes	Utilisation de méthodes pour pouvoir effacer l'encre et voter plusieurs fois	Corruption des acteurs électoraux (assesseurs, président de bureau…)
Plateau central	Absence de certains délégués de partis dans les bureaux de vote	L'intimidation de certains électeurs le jour même du vote	Inscriptions multiples sur les listes	Absence de surveillants électoraux dans certains bureaux de vote	Transfert de populations d'un bureau de vote à un autre
Sahel	Absence de certains délégués de partis dans les bureaux de vote	L'intimidation de certains électeurs le jour même du vote	Présence de scrutateurs analphabètes	Absence de surveillants électoraux dans certains bureaux de vote	Transfert de populations d'un bureau de vote à un autre
Sud-Ouest	Absence de certains délégués de partis dans les bureaux de vote	Absence de surveillants électoraux dans certains bureaux de vote	Présence de scrutateurs analphabètes	L'intimidation de certains électeurs le jour même du vote	Présence de scrutateurs analphabètes
Ensemble	Absence de certains délégués de partis dans les bureaux de vote	L'intimidation de certains électeurs le jour même du vote	Transfert de populations d'un bureau de vote à un autre	Absence de surveillants électoraux dans certains bureaux de vote	Inscriptions multiples sur les listes

2.3.3- Les manifestations de la corruption électorale

2.3.3.1- L'utilisation du financement public par les partis politiques

A ce niveau, il faut entendre par utilisation du financement public par les partis politiques, l'usage des ressources que l'Etat met à la disposition des partis politiques.

A la question : « ***Etes-vous satisfaits de l'utilisation que font les partis politiques du financement public ?*** », la majorité des enquêtés ont répondu par la négative.

La figure n°9 présente les sentiments des enquêtés sur cette question.

<u>Figure n°9</u> : Satisfaction par rapport à l'utilisation du financement public par les partis politiques

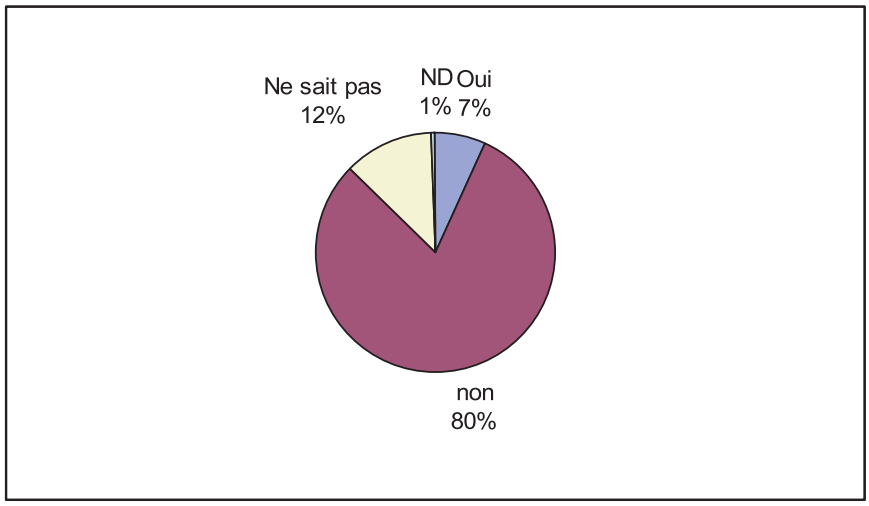

2.3.3.2- La non transparence du financement privé des partis politiques

Il s'agit ici de l'opacité qui règne autour des sources de financement privé des partis politiques. La figure n°10 présente les avis des enquêtés sur l'existence de la transparence du financement privé des partis politiques.

La question posée aux enquêtés: « ***Etes-vous satisfaits de la transparence du financement privé des partis politiques ?*** »

<u>Figure n°10</u> : Satisfaction par rapport à l'utilisation du financement privé des partis politiques

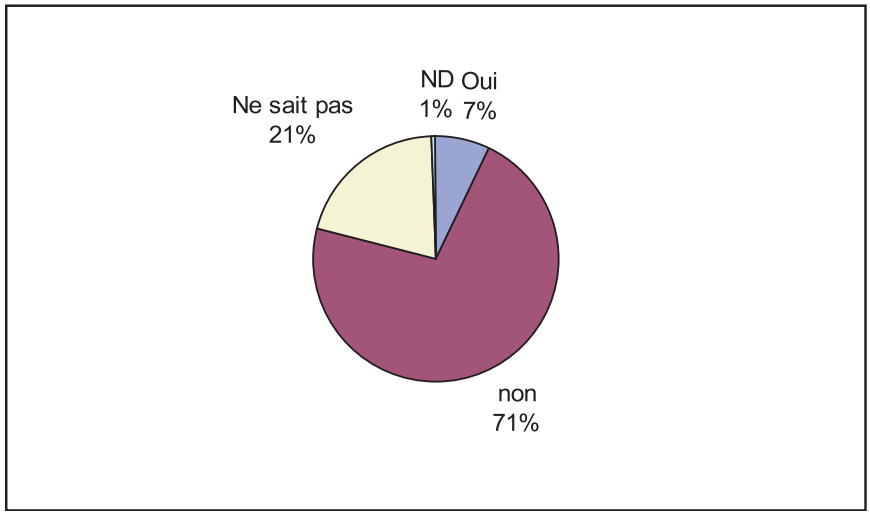

2.3.3.3- Utilisation des biens de l'Etat à des fins électorales.

Une proportion importante des sondés, soit 75% a une réponse affirmative quant à l'existence d'une utilisation des biens de l'Etat à des fins électorales. La figure n°11 présente les avis des sondés sur l'utilisation des biens de l'Etat à des fins électorales.

Figure n°11 : Utilisation des biens de l'Etat à des fins électorales

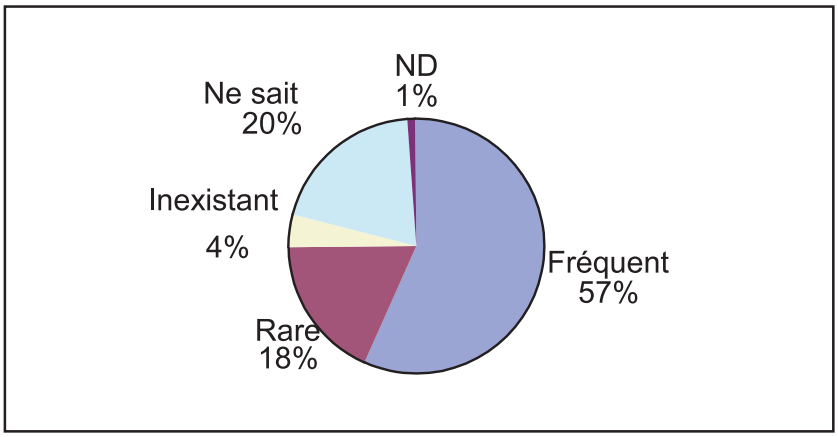

Au plan régional, selon les enquêtés, les régions du Centre et du Nord viennent en tête dans la fréquence d'utilisation abusive des biens de l'Etat par les partis politiques à des fins électorales. Le tableau n°13 montre le degré de fréquence d'utilisation des biens de l'Etat par les partis politiques par région.

Tableau n°13 : L'utilisation des biens de l'Etat par les partis politiques (%)

Régions	Fréquente	Rare	inexistante	Ne sait pas	ND
Boucle Mouhoun	54	13	3	28	2
Cascades	45	14	5	36	-
Centre	70	16	1	11	2
Centre-Est	62	16	3	18	1
Centre-Nord	53	12	5	29	1
Centre-Ouest	53	25	7	14	1
Centre-Sud	18	38	7	37	-
Est	45	18	4	32	1
Hts Bassins	64	16	3	17	-
Nord	70	22	-	7	1
Plateau central	36	26	9	29	-
Sahel	62	11	11	15	1
Sud-Ouest	55	16	8	21	-
Ensemble	56	18	4	20	1

Le tableau n°14 ci-après présente une classification par les enquêtés par région des cinq partis politiques les plus en vue dans la corruption électorale.

Tableau n°14 : Les partis politiques les plus en vue dans la corruption électorale

	1er	2ème	3ème	4ème	5ème
Boucle Mouhoun	CDP	ADF/RDA	PAI	PDP-PS	UNIR-MS
Cascades	CDP	ADF/RDA	PAI	UNIR-MS	PAREN
Centre	CDP	ADF/RDA	PAREN	PAI	
Centre-Est	CDP	ADF/RDA	PAI	PDP-PS	PAREN
Centre-Nord	CDP	ADF/RDA	PAI	PDP-PS	
Centre-Ouest	CDP	ADF/RDA	UNDD	PAREN	PAI
Centre-Sud	CDP	ADF/RDA	UNDD	PAI	
Est	CDP	ADF/RDA	PDP-PS	PAI	UNIR-MS
Hts Bassins	CDP	ADF/RDA	PAREN	PAI	PDP-PS
Nord	CDP	ADF/RDA	PAI	PDP-PS	UNIR-MS
Plateau central	CDP	ADF/RDA	PAREN	PDP-PS	
Sahel	CDP	ADF/RDA	PAI	PAREN	PDP-PS
Sud-Ouest	CDP	ADF/RDA	PAI	PAREN	PDP-PS
Ensemble	CDP	ADF/RDA	PAI	PDP/PS	PAREN

2.3.3.5- L'engagement des opérateurs économiques dans la corruption électorale

Au niveau national, la figure n°12 donne une répartition des enquêtés selon leur avis sur l'engagement des opérateurs économiques dans la corruption électorale.

Figure n°12 : Engagement des opérateurs économiques dans la corruption électorale

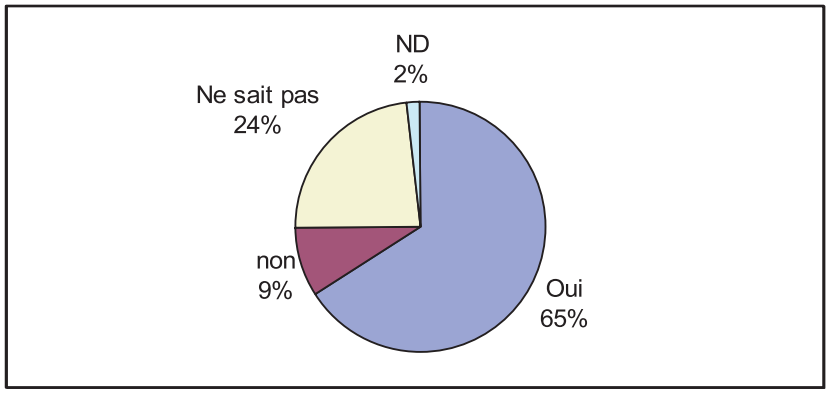

Au plan régional, il ressort que les régions où l'implication des opérateurs économiques dans la politique est très forte sont : le Centre, le Nord, le Centre-Est, les Hauts Bassins et l'Est. Le Centre-Sud est la région où l'implication est moins élevée. L'implication active des opérateurs économiques dans la corruption dans les régions se perçoit dans le tableau n°15 ci-dessous.

Tableau n°15 : L'implication des opérateurs économiques dans la corruption électorale (%)

Région	Oui	Non	Ne sait pas	ND
Boucle Mouhoun	70	5	24	1
Cascades	52	14	34	-
Centre	82	4	12	2
Centre-Est	76	7	14	3
Centre-Nord	39	2	58	1
Centre-Ouest	74	11	13	2
Centre-Sud	24	9	67	-
Est	75	3	16	6
Hts Bassins	75	7	17	1
Nord	81	9	10	-
Plateau central	40	24	35	1
Sahel	54	15	30	1
Sud-Ouest	66	14	20	-
Ensemble	65	9	24	2

2.3.4- Les causes de la corruption électorale

Le tableau n°16 ci-dessous présente une classification des cinq principales causes pouvant expliquer la corruption électorale au Burkina Faso selon les enquêtés par région.

Tableau n°16 : Classement des cinq causes les plus citées par région, qui expliquent la corruption électorale au Burkina Faso.

Régions	1ère	2ème	3ème	4ème	5ème
Boucle Mouhoun	Pauvreté/Misère	Ignorance et analphabétisme	Désir de vaincre	Manque de culture démocratique	Chômage
Cascades	Pauvreté/Misère	Ignorance et analphabétisme	Désir de vaincre	malhonnêteté	Biens matériels/prestige
Centre	Pauvreté/Misère	Ignorance et analphabétisme	Désir de vaincre	Manque de culture démocratique	Crainte
Centre-Est	Pauvreté/Misère	Ignorance et analphabétisme	Désir de vaincre	népotisme/favoritisme	Chômage
Centre- Nord	Pauvreté/Misère	Ignorance et analphabétisme	Manque de civisme	Manque de culture démocratique	Manque d'intégrité
Centre-Ouest	Pauvreté/Misère	Ignorance et analphabétisme	Désir de vaincre	Manque de culture démocratique	Népotisme/favoritisme
Centre- Sud	Pauvreté/Misère	Chômage	Népotisme/favoritisme		
Est	Pauvreté/Misère	Ignorance et analphabétisme	Désir de vaincre	Manque de culture démocratique	Impunité
Hts Bassins	Pauvreté/Misère	Ignorance et analphabétisme	Désir de vaincre	népotisme/favoritisme	Chômage
Nord	Pauvreté/Misère	Ignorance et analphabétisme	Manque de civisme	Manque de culture démocratique	Chômage
Plateau central	Pauvreté/Misère	Ignorance et analphabétisme	Désir de vaincre	Manque de culture démocratique	Promotion
Sahel	Pauvreté/Misère	Ignorance et analphabétisme	Désir de vaincre	Manque de culture démocratique	Népotisme/favoritisme
Sud-Ouest	Pauvreté/Misère	Ignorance et analphabétisme	Désir de vaincre	Manque de culture démocratique	Chômage
Total	Pauvreté/Misère	Ignorance et analphabétisme	Désir de vaincre	Manque de culture démocratique	Chômage

2.4- Les conséquences de la corruption au Burkina Faso

La corruption entraîne une panoplie de maux dans les différentes régions du Burkina. Le tableau n°17 indique la classification des cinq conséquences les plus citées par les sondés selon les régions.

Tableau n° 17 : Les cinq premiers maux les plus cités que la corruption a entraînés par région

	1er mal	2ème mal	3ème mal	4ème mal	5ème mal
Boucle Mouhoun	Inégalité sociale	Dysfonctionnement des services de l'Etat	Injustice/impunité	Manque de confiance	Conflit/haine
Cascades	Inégalité sociale	Dysfonctionnement des services de l'Etat	Injustice/impunité	Conflit/haine	Insécurité/ délinquance
Centre	Inégalité sociale	Dysfonctionnement des services de l'Etat	Injustice/impunité	Chômage	Manque de morale/paresse
Centre-Est	Inégalité sociale	Dysfonctionnement des services de l'Etat	Injustice/impunité	Chômage	Conflit/haine
Centre-Nord	Inégalité sociale	Dysfonctionnement des services de l'Etat	Perte financière de l'Etat	Manque de confiance	Conflit/haine
Centre-Ouest	Inégalité sociale	Dysfonctionnement des services de l'Etat	Injustice/impunité	Chômage	Manque de morale/paresse
Centre-Sud	Inégalité sociale	Dysfonctionnement des services de l'Etat	Injustice/impunité	Manque de confiance	Manque de morale/paresse
Est	Inégalité sociale	Dysfonctionnement des services de l'Etat	Chômage	Manque de morale/paresse	Perte financière de l'Etat
Hts Bassins	Inégalité sociale	Chômage	Injustice/impunité	Insécurité/ délinquance	Conflit/haine
Nord	Inégalité sociale	Dysfonctionnement des services de l'Etat	Injustice/impunité	Chômage	Conflit/haine
Plateau central	Inégalité sociale	Dysfonctionnement des services de l'Etat	Injustice/impunité	Laxisme	Manque de morale/paresse
Sahel	Inégalité sociale	Dysfonctionnement des services de l'Etat	Injustice/impunité	Manque de confiance	Chômage
Sud-Ouest	Inégalité sociale	Insécurité/délinquance	Injustice/impunité	Chômage	Conflit/haine
Ensemble	Inégalité sociale	Injustice/impunité	Chômage	Insécurité/délinquance	

Une lecture croisée des principales conséquences engendrées par la corruption dans les treize régions donne comme résultat d'ensemble quatre maux au niveau national : inégalité sociale, injustice/impunité, chômage et insécurité/délinquance.

2.5- Les perceptions de la lutte anti-corruption au Faso

Le sondage 2005 a exploré les actions de lutte anti-corruption en général, celles de la lutte contre la corruption électorale en particulier.

2.5.1- Les perceptions de la lutte anti-corruption en général

De l'avis des enquêtés, la lutte contre la corruption que le Gouvernement mène sur le terrain n'est pas effective. En effet, à la question « ***Les services étatiques remplissent-ils correctement leur mission en matière de lutte et de contrôle contre la corruption ?*** », 57% des enquêtés ont déclaré être insatisfaits, 24% ont déclaré être partiellement satisfaits contre seulement 11% de satisfaits ; les 7% ont été sans avis.

Les proportions les plus importantes d'enquêtés insatisfaits de l'action des services étatiques de lutte contre la corruption sont observées dans les régions de l'Est, de la Boucle du Mouhoun, du Centre et du Sahel. Le tableau n°18 présente une répartition des enquêtés selon leur appréciation sur l'efficacité des services de contrôle de l'Etat au niveau régional.

Tableau n°18 : Etat de l'efficacité des services de contrôle de l'Etat par région (%).

Régions	Satisfait	Pas satisfait	Insatisfait	Ne sait pas	ND
Boucle Mouhoun	4	22	68	5	1
Cascades	10	23	54	13	0
Centre	6,6	22	67	4	0,3
Centre-Est	7	23	52	6	12
Centre-Nord	9	36	51	4	0
Centre-Ouest	20	29	45	6	0
Centre-Sud	16	27	26	31	0
Est	8	19	69	4	0
Hts Bassins	9 ,6	23,3	60	7	0
Nord	8	22	66	4	0
Plateau central	24	31	41	4	0
Sahel	14	23	61	1	1
Sud-Ouest	13	15	61	10	1
Ensemble	11	24	57	7	1

A la question *«Pensez-vous que les députés s'intéressent à la lutte contre la corruption ?»,* 72% des enquêtés ont répondu par la négative. Seulement 12% des répondants ont positivement apprécié l'action des députés contre la corruption. Trois régions, celles du Nord, de la Boucle du Mouhoun et de l'Est ont franchi la barre de 80% d'insatisfaits.
Le tableau n°19 présente la répartition des enquêtés selon la région sur cette question.

Tableau n°19 : L'engagement des députés dans la lutte contre la corruption au niveau des régions

Région	Oui	Non	Ne sait pas	ND
Boucle Mouhoun	4	82	14	0
Cascades	12	68	18	2
Centre	14,3	71	14	0,6
Centre-Est	18	70	12	0
Centre-Nord	14	57	29	0
Centre-Ouest	11	75	14	0
Centre-Sud	18	57	25	0
Est	9	81	4	6
Hts Bassins	10,6	75,3	13,3	0,6
Nord	10	86	2	2
Plateau central	14	54	32	0
Sahel	10	78	12	0
Sud-Ouest	6	83	11	0

2.5.2- Les actions de lutte contre les pratiques corruptrices en matière électorale

2.5.2..1- *Un engagement peu soutenu du Gouvernement dans la lutte contre la corruption électorale*

A la question *«Pensez-vous que le Gouvernement lutte contre la corruption électorale ?»,* plus de la moitié de l'ensemble des enquêtés soit 60% estime que non et seulement 25% affirment le contraire. La figure n°13 présente en détail la répartition des avis des enquêtés sur l'engagement du gouvernement contre la corruption électorale.

Figure n°13 : Engagement du Gouvernement contre la corruption électorale

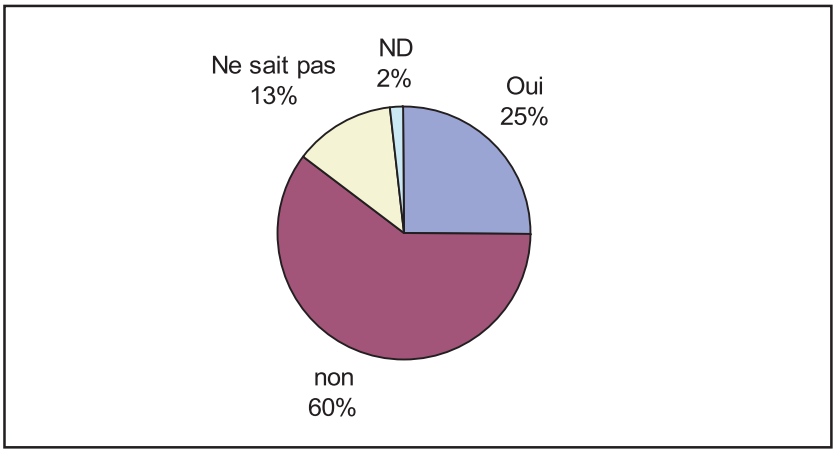

2.5.2.2*- Insuffisance de la contribution des partis politiques dans la lutte contre la corruption électorale*

Selon 80% de l'ensemble des enquêtés, l'action des partis politiques contre la corruption électorale est rare. La figure n°14 indique une répartition des avis des sondés sur l'implication des partis politiques dans les actions contre la corruption électorale.

Figure n°14 : Actions des partis politiques contre la corruption électorale

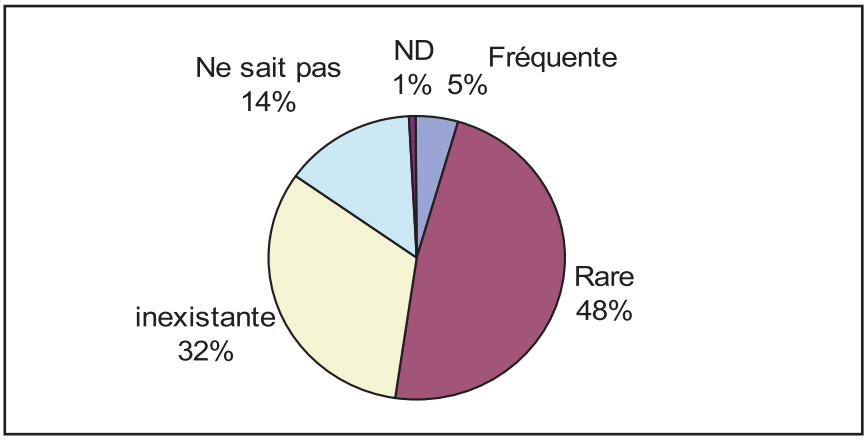

2.5.2.3- *Une action encore faible des organisations de la Société civile dans la lutte contre la corruption électorale*

Les organisations de la Société civile mènent peu d'actions visant à lutter contre la corruption électorale. La figure n°15 présente une répartition des avis des sondés sur les actions des organisations de la Société civile contre la corruption au plan national.

Figure n°15 : Actions des organisations de la Société civile contre la corruption électorale

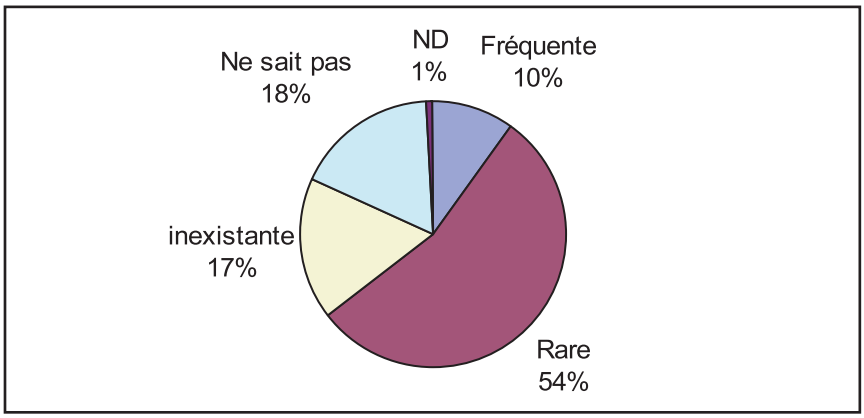

2.5.2.4- *Un engagement affirmé des populations dans le combat contre la corruption.*

Au niveau national, 78% de l'ensemble des sondés déclarent être prêts à s'engager dans la lutte contre la corruption, 5% déclarent ne pas être engagés, 13% sont hésitants, 2% sont sans avis et les avis de 2% des enquêtés n'ont pas été portés. Au plan régional, c'est dans les régions du Sahel, du Plateau Central, du Nord, la Boucle du Mouhoun et des Cascades où les enquêtés déclarent être prêts à s'engager dans la lutter contre la corruption. Le tableau n°20 présente la répartition des avis des sondés par région sur leur engagement dans la lutte contre la corruption.

<u>Tableau n°20</u> : L'engagement des personnes sondées dans le combat contre la corruption

Régions	Oui	Non	Peut-être	Ne sait pas	ND
Boucle Mouhoun	85,0	2,0	11,0	1,0	1,0
Cascades	85,0	2,0	10,0	2,0	1,0
Centre	73,7	4,3	13,7	2,7	5,7
Centre-Est	80,0	3,0	10,0	5,0	2,0
Centre-Nord	65,0	5,0	29,0	1,0	0,0
Centre-Ouest	74,0	13,0	9,0	2,0	2,0
Centre-Sud	80,0	2,0	15,0	3,0	0,0
Est	73,0	10,0	14,0	1,0	2,0
Hts Bassins	75,3	6,0	15,0	2,7	1,0
La Nord	86,0	4,0	9,0	1,0	0,0
Plateau central	86,0	4,0	10,0	0,0	0,0
Sahel	88,0	3,0	9,0	0,0	0,0
Sud-Ouest	83,0	5,0	6,0	1,0	5,0

2.5.2.5- *Les solutions préconisées*

Dans l'ensemble, les enquêtés pensent que des solutions pour lutter contre le fléau de la corruption au Burkina Faso existent. En effet, ils estiment qu'il faut, dans l'ordre dénoncer et réprimer les coupables, éduquer et sensibiliser les populations, augmenter les salaires, intensifier les contrôles et réformer la police.

Le tableau n°21 ci-dessous présente une répartition et un classement par

région des cinq solutions les plus citées par les personnes enquêtées.

Tableau n° 21 : Les cinq solutions les plus citées pour réduire la corruption par région

	1ère solution	2ème solution	3ème solution	4ème solution	5ème solution
Boucle du Mouhoun	Répression/ dénonciation	Sensibilisation/ Education	Augmentation des salaires	Intensification des contrôles	Conscientisation
Cascades	Répression/ dénonciation	Sensibilisation/ Education	Augmentation des salaires	Intensification des contrôles	Création d'emplois
Centre	Répression/ dénonciation	Sensibilisation/ Education	Augmentation des salaires	Intensification des contrôles	Création d'emplois
Centre-Est	Répression/dénonciation	Sensibilisation/ Education	Augmentation des salaires	Intensification des contrôles	Respect des lois
Centre-Nord	Répression/ dénonciation	Sensibilisation/ Education	Augmentation des salaires	Intensification des contrôles	Réforme de la justice
Centre-Ouest	Répression/ dénonciation	Sensibilisation/ Education	Augmentation des salaires	Intensification des contrôles	Réforme de la justice
Centre-Sud	Répression/ dénonciation	Sensibilisation/ Education	Augmentation des salaires	Lutte contre la pauvreté	Nomination de gens compétents
Est	Répression/ dénonciation	Sensibilisation/ Education	Augmentation des salaires	Intensification des contrôles	Lutte contre la pauvreté
Hts Bassins	Répression/ dénonciation	Sensibilisation/ Education	Augmentation des salaires	Intensification des contrôles	Réforme de la justice
Nord	Répression/dénonciation	Sensibilisation/ Education	Augmentation des salaires	Intensification des contrôles	Création d'emplois
Plateau central	Répression/ dénonciation	Sensibilisation/ Education	Augmentation des salaires	Intensification des contrôles	Création d'emplois
Sahel	Répression/ dénonciation	Sensibilisation/ Education	Augmentation des salaires	intensification des contrôles	Nomination de gens compétents
Sud-Ouest	Répression/ dénonciation	Sensibilisation/ Education	Augmentation des salaires	Intensification des contrôles	Réforme de la justice

III- ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS

Après cette présentation des résultats bruts, venons-en à l'analyse et à l'interprétation qu'il convient d'en faire. Il ne s'agit pas, dans ces analyse et interprétation des résultats, d'entrer dans les moindres détails, mais surtout de cerner les grandes tendances qui se dégagent et de faire des suggestions susceptibles d'orienter et d'améliorer la lutte contre la corruption. Quatre grands volets sont abordés, le phénomène de la corruption en général, la corruption électorale, les conséquences de la corruption et l'état actuelde la lutte contre la corruption.

3.1.- Le phénomène de la corruption au Burkina Faso

De façon globale, 72% des sondés ont constaté que la corruption est en progression dans leur région. La corruption, loin d'être propre au milieu urbain, est donc un phénomène national avec cependant des régions où elle culmine : Centre, Nord, les Hauts Bassins et Centre-Est.
Le caractère national de la corruption traduit vraisemblablement la perte des valeurs éthiques et l'effritement de l'intégrité morale. Ainsi, la lutte contre la corruption doit aussi revêtir un caractère national à travers une mobilisation de l'ensemble des énergies dans tout le pays et une conjugaison des efforts de l'ensemble des acteurs de la lutte contre la corruption.

Dans l'ensemble, les enquêtés ont été peu bavards sur les expériences qu'ils ont vécues : seuls 29% des enquêtés ont déclaré avoir fait personnellement l'expérience d'affaires de corruption en 2005 dans leur région. Dans le classement régional, chose quelque peu curieuse, la région du Centre qui abrite la capitale du pays et qui est la plaque tournante des affaires politico-administratives et économiques n'occupe que la cinquième place en matière d'expériences vécues dans le domaine de la corruption avec 33% derrière le Nord (49,0%) le Sud-Ouest (42,0%), le Plateau central (41,0%), les Hauts Bassins (35%). Cette observation contraste avec les avis des mêmes enquêtés du Centre sur la fréquence

élevée des pratiques corruptrices dans cette région. En effet, la région du Centre vient en tête dans la liste des régions où la corruption est très répandue, suivie de celles des Hauts Bassins et du Nord.

Il est cependant réconfortant de constater que la prise de conscience de l'existence de la corruption s'est accrue par rapport à 2004 (5% des enquêtés estimaient inexistant le phénomène de la corruption en 2004 contre 2% en 2005). Cette prise de conscience doit être renforcée par une intensification de la lutte contre la corruption. En effet, ce sont ceux qui auront pris conscience du phénomène qui seront aussi aptes à renforcer les rangs de ceux qui luttent contre la corruption qui sévit dans tous les milieux, y compris la Société civile et le secteur privé comme l'ont montré les résultats du sondage.

Cette année encore, le secteur des douanes a occupé la première place dans le domaine de la corruption aux plans national, régional et sectoriel, excepté dans la région de la Boucle du Mouhoun où il occupe le deuxième rang. Il est talonné par la police/gendarmerie qui est classée 2ème aux plans national et régional, excepté dans la région de la Boucle du Mouhoun où elle est classée première. Le secteur des impôts est classé 3ème au plan national avec un rang variable d'une région à l'autre. Cette oscillation au niveau régional s'observe dans les autres secteurs : marchés publics, santé, justice, mairies, administration publique et enseignement à l'exception des médias qui ont occupé la 10ème place sur le plan national et régional (secteur le moins corrompu).

Il faut remarquer que dans le classement national, le secteur de la douane, après avoir été 2ème en 2000 et 2001, occupe depuis 2002 le premier rang. La police/gendarmerie, classée 1ère en 2000 et 2001, et qui avait amélioré son classement en passant aux 2ème et 4ème rangs respectivement en 2002 et 2003, est à nouveau repartie dans le peloton de tête comme si en 2002 et 2003 ce secteur n'avait pas tiré leçon de ses classements.

Cette même tendance s'observe avec le secteur des impôts, confirmant amplement l'analyse du REN-LAC depuis 2003. En effet, dans son rapport 2003, le REN-LAC faisait remarquer déjà que le classement enviable du secteur des impôts par rapport à d'autres secteurs ne reflétait pas assez la réalité en ces termes :

« *L'analyse cependant de certaines plaintes enregistrées et soumises à des enquêtes non encore bouclées montre que le secteur des impôts ne serait pas loin de ceux de la Douane et des Marchés publics en matière de grande corruption. Il se passe une délinquance fiscale dont l'ampleur est encore insoupçonnée, mais qui peut désagréablement surprendre dans ce contexte de désarmement douanier dicté par les impératifs de la mondialisation et de l'intégration régionale* ».

Les secteurs où circulent beaucoup d'argent et de marchandises ainsi que celui des transports routiers sont gangrenés par la corruption et constituent par conséquent ceux où il faut intensifier la lutte contre le phénomène de la corruption sans pour autant baisser la garde par rapport aux autres secteurs, y compris là où il semble y avoir des « améliorations ».

L'analyse de l'implication de certains milieux spécifiques dans des affaires de corruption a montré ce qui suit :

➢ Dans le milieu de la politique et ses implications avec le privé :
Politique rime avec corruption, du moins pour environ deux personnes sondées sur trois. Les régions où l'implication des partis politiques dans des affaires de corruption est la plus forte sont celles du Nord, chef-lieu Ouahigouya, du Centre, chef-lieu Ouagadougou, du Sud-Ouest, chef-lieu Gaoua, et des Hauts Bassins, chef-lieu Bobo-Dioulasso. Et les cinq partis les plus en vue dans la corruption électorale sont : le CDP, l'ADF/ RDA, le PAI, le PAREN et le PDP-PS. Le CDP, le parti majoritaire au pouvoir, et l'ADF/RDA, et proche du chef de l'Etat, ont occupé respectivement les 1ère et 2ème places dans toutes les régions du pays.

Ces données offrent un aperçu du phénomène par région et permettent de mieux orienter la lutte contre la corruption dans les régions en intégrant la donne de l'implication des partis politiques dans celle-ci.

D'un point de vue géographique, il existe un lien entre les régions où l'implication des partis politiques dans les affaires de corruption est très forte et celles où les acteurs du secteur privé sont aussi les plus cités dans les affaires de corruption. Ce sont particulièrement les régions du Nord et du Centre et dans une moindre mesure celle des Hauts Bassins.
Une telle accointance entre le politique et le privé pourrait être préjudiciable au développement économique du pays. En effet, dans un tel contexte, l'entrepreneur par exemple n'est pas valorisé pour sa compétence et sa capacité technique, mais est jugé en fonction des pots- de- vin qu'il peut verser, de son appartenance ou de ses liens avec les cercles du pouvoir. Par clientélisme, notamment politique, les marchés sont attribués à des opérateurs non qualifiés. Dans ces conditions, le travail bien fait, la compétence, le sens de l'initiative et l'esprit d'entreprise sont étouffés.

➢ Au sein de la Société civile et du secteur privé :
La Société civile et le secteur privé ne sont guère épargnés par la corruption. Les acteurs du secteur privé des régions du Centre et du Nord sont les plus fortement impliqués dans la corruption, suivis de ceux de la région des Hauts Bassins.

3.2.- De la corruption électorale

La corruption électorale est une réalité au Burkina Faso selon l'ensemble des personnes enquêtées. Les manifestations de ce type de corruption sont : l'utilisation insatisfaisante par les partis politiques des fonds qui leur sont alloués, le manque de transparence dans leur financement privé et une fréquente utilisation des biens de l'Etat par les partis politiques à des fins électorales. Ces manifestations et pratiques sont particulière-

ment pernicieuses, car elles faussent le jeu démocratique et entachent la régularité, le caractère honnête et sincère des élections.

De façon générale, la corruption électorale pratiquée par les partis politiques est particulièrement forte dans les deux premières manifestations. En ce qui concerne l'utilisation des biens de l'Etat à des fins électorales, ce sont les régions du Centre et le Nord qui en détiennent la palme d'or comme cela a été observé dans d'autres domaines.

Outre les partis politiques, les opérateurs économiques sont eux aussi engagés dans la corruption électorale comme l'estiment 65% des enquêtés au plan national. Cette implication est aussi présente dans les différentes régions où les opérateurs économiques sont fortement engagés : le Centre, le Nord, le Centre-Est, les Hauts Bassins et l'Est. Les opérateurs économiques voient probablement en leur implication active dans la corruption électorale un gage pour la prospérité de leurs affaires.

Les cinq premières manifestations de la corruption électorale avancées par les enquêtés sont : l'absence de certains délégués de partis dans les bureaux de vote, l'intimidation de certains électeurs le jour même du vote, le transport de populations d'un bureau de vote à un autre, l'absence de surveillants électoraux dans certains bureaux de vote et les inscriptions multiples sur les listes etc.

On peut observer qu'en dehors des cas d'absence de délégués et de surveillants dans certains bureaux de vote qui relèvent probablement d'un dysfonctionnement du système, les trois autres pratiques constituent des actes frauduleux, sciemment organisés et exécutés. Celles-ci sont de nature à jeter le discrédit sur le processus électoral. En effet, les résultats qui en sortent ne reposent pas fondamentalement sur un libre choix des électeurs ni sur une transparence des élections.

L'identification de ces cinq pratiques les plus courantes qui favorisent la corruption électorale est une donnée importante. Elle indique qu'il faut

mener un travail auprès des partis politiques engagés dans la compétition électorale et des structures comme la CENI et ses démembrements qui organisent les élections pour combattre et amoindrir le phénomène de la corruption électorale. Et le REN-LAC, en tant qu'ONG de lutte anti-corruption, peut et doit y jouer sa partition à travers la sensibilisation, la formation des citoyens et la dénonciation des acteurs de la corruption et des faits de corruption électorale dont il a connaissance.

Le manque de culture démocratique des leaders politiques et leur désir de vaincre sont les principales causes de la corruption électorale, tandis que les facteurs facilitant celles-ci sont la pauvreté et la misère, le chômage, l'ignorance et l'analphabétisme.

Ainsi, les conditions difficiles de vie et l'indigence dans lesquelles se démêle l'immense majorité des électeurs et leur ignorance rendent ces électeurs vulnérables. La lutte contre la corruption électorale suppose donc la lutte contre la pauvreté et la misère qui amènent les citoyens à être sensibles aux appels des sirènes de la corruption. Cela pose par conséquent le problème du combat contre les injustices sociales et celui de la bataille pour une meilleure et juste répartition des biens de la société. La lutte contre la corruption suppose aussi la lutte contre l'ignorance et l'analphabétisme pour élever les citoyens à un niveau de culture qui les rende autonomes, capables de choisir en toute conscience et de ne pas se laisser abuser. La lutte doit aussi et surtout se mener sur le front de la gouvernance démocratique, comprise comme l'ensemble des mesures mises en œuvre pour assurer et optimiser la gestion des affaires publiques sur le plan politique, économique, social et administratif (PNUD, 2003).

3.3.- Les conséquences de la corruption au Burkina Faso

Il est désormais établi que la corruption a des conséquences sur la vie économique et sociale des populations. La Haute Autorité de Coordination de Lutte contre la Corruption (HACLC) du Burkina avait

déjà identifié en 2004 des conséquences sur la politique de bonne gouvernance, sur le développement et la vie sociale.
L'inégalité sociale, le dysfonctionnement des services de l'Etat, l'injustice, l'impunité et le chômage sont perçus par les enquêtés comme les principales conséquences de la corruption au Burkina Faso.

Les sentiments d'injustice et d'impunité exprimés par les enquêtés, décrédibilisent l'institution judiciaire dans la mesure où le citoyen n'a plus confiance en son Etat et en sa justice dont les rôles sont dévoyés. Une telle situation entraîne la frustration des populations qui se désengagent de la participation citoyenne. Quant à l'insécurité et à la délinquance, elles sont fortement nourries par le chômage. En effet, le manque et/ou la faiblesse de revenus liés au manque d'emploi peuvent bien souvent conduire à l'insécurité et à la délinquance, facteurs négatifs pour le développement économique, politique et social du pays.

L'achat de conscience, le chantage politique et les intimidations pendant les campagnes électorales et lors des votes, constituent une entrave à la démocratie. Les partis politiques et leurs dirigeants ne comptent plus sur leur programme ou sur leur force de persuasion, mais sur leur capacité à corrompre. Quelle valeur peut avoir une victoire remportée dans ces conditions ? Quel type de société construit-on dans une situation où le choix des électeurs ne repose pas sur un programme, un projet de société mais sur la corruption ? Une démarche qui repose ni sur un choix de programme ni sur un projet de société, mais sur la corruption, est donc une porte ouverte à toutes les formes de détournement des biens publics et de tous les tripatouillages opérés dans les textes de lois pour se maintenir au pouvoir. En somme, la corruption électorale tue la démocratie.

Par ailleurs, les pratiques corruptrices dans les élections sont à l'origine du peu de sérieux accordé aux processus électoraux. Elles entraînent une banalisation du suffrage universel et affaiblissent l'esprit démocratique.

Cette culture de l'argent-roi qui décide de tout est un facteur propice à l'émergence d'une société où les valeurs morales, l'éthique et le respect du bien public sont foulés au pied. La lutte contre la corruption sous toutes ses formes est donc un impératif pour tous les acteurs : l'Etat et ses démembrements, les organisations de la Société civile et l'ensemble des citoyens.

3.4.- L'état actuel de la lutte anti-corruption

Le constat général des personnes enquêtées est que la lutte anti-corruption menée par le Gouvernement et l'attention accordée par le Parlement à cette lutte sont insatisfaisantes. Cette conclusion des enquêtés est en contradiction flagrante avec l'affirmation politique maintes fois reprise par le Gouvernement de lutter contre la corruption. Si vraiment la volonté politique de lutter contre la corruption existe, le Gouvernement doit traduire celle-ci par des actions concrètes qui aient des effets visibles par les populations.

La volonté politique de lutter contre la corruption semble beaucoup plus guidée par le désir de plaire aux partenaires techniques et financiers. Ainsi, les principales manifestations de cette volonté politique se réduisent à la création d'institutions de lutte contre la corruption et de moralisation de la vie nationale, les ratifications des conventions internationales sur la corruption, etc.

L'intérêt des partis politiques pour la lutte contre la corruption électorale est pratiquement imperceptible par les personnes enquêtées. Ce qui se comprend aisément, car les partis du pouvoir ou de l'opposition sont des agents actifs de la corruption électorale, distillant auprès des électeurs la conception erronée selon laquelle la politique rime avec corruption et fraude.

Quant aux organisations de la Société civile qui auraient pu constituer

un rempart contre la corruption, elles ne sont pas suffisamment actives. Certaines d'entre elles n'échappent pas au phénomène de la corruption et mènent peu d'actions contre la corruption électorale comme l'a révélé l'enquête.

Dans une situation où les institutions étatiques et les organisations de la Société civile semblent peu efficaces dans la lutte contre la corruption, que faire ? Les enquêtés indiquent la voie à suivre.

En effet, plus d'une personne sur deux enquêtées parle de la corruption comme d'un phénomène répandu ; plus de deux enquêtés sur trois la perçoivent comme un phénomène en progression et plus de trois enquêtés sur quatre se disent prêts à s'engager dans la lutte contre la corruption. Cette attitude dénote d'un rejet du phénomène, aussi bien au plan régional qu'au plan national. Toutes choses qui indiquent l'existence de facteurs propices à la mobilisation des citoyens dans la lutte contre la corruption.

Quant aux actions anti-corruption idoines, les personnes enquêtées sont unanimes sur la dénonciation et la répression. Elles y incluent également l'éducation et la sensibilisation des citoyens, l'amélioration de leurs conditions matérielles et l'intensification des contrôles.
La Société civile doit activement accompagner ce mouvement citoyen anti-corruption, consciente que la pression populaire anti-corruption peut faire bouger les choses.

En conclusion, il faut retenir que le phénomène de la corruption est une réalité dans tous les secteurs d'activités au Burkina Faso, et il a étendu ses tentacules sur l'ensemble du territoire national. Aucune région du pays n'y échappe, tant il a pris de l'ampleur. Aucun secteur d'activités, non plus, n'est à l'abri de celui-ci même si certains, comme la douane et la police/gendarmerie, sont particulièrement en vue. Les partis politiques, la Société civile et les opérateurs économiques sont aussi impliqués à des degrés divers dans des affaires de corruption dont les conséquences sont

néfastes pour le développement du pays. La corruption est largement pratiquée dans le domaine électoral avec toutes les répercussions négatives que cela engendre dans la construction de la démocratie. Malgré le caractère nocif de la corruption, la lutte ferme contre celle-ci ne semble pas la chose la mieux partagée, même si les solutions pour y faire face existent. Le REN-LAC, de concert avec d'autres acteurs engagés dans la lutte contre la corruption, doit jouer sa partition en oeuvrant à la création de larges espaces de concertation et de lutte pour marquer de plus près l'hydre de la corruption.

DEUXIEME PARTIE : VISAGE DE LA CORRUPTION DANS L'ENSEIGNEMENT

La corruption est une réalité qui gangrène toutes les sphères de la société burkinabè.
Personne ne se hasarde aujourd'hui à le nier comme on le faisait, il y a quelques années. Le phénomène touche aujourd'hui tous les secteurs de la vie de la nation. Partout où sont produits des biens et/ou des services, partout où s'exerce un pouvoir de décision, la corruption s'installe et comme une hydre, elle développe ses tentacules.
L'école, partie intégrante de la société, ne peut échapper au phénomène.

Depuis l'avènement des programmes d'ajustement structurel (PAS) au Burkina Faso, une des options du Gouvernement est de se désengager des secteurs sociaux, en particulier de celui de l'éducation. Cela a pour conséquences une généralisation de la privatisation de l'école et une restructuration de l'enseignement public.

En effet, dans l'enseignement public, de nombreuses sources de recettes ont été instituées, créant ainsi les bases objectives de la corruption et de la mauvaise gestion. Dans l'enseignement privé, la libéralisation quasi totale du système d'enseignement a sonné le rappel de nombreux aventuriers en "affaires" à la recherche du gain facile. Ils ne s'embarrassent pas de scrupules dans la gestion de leurs établissements. Beaucoup d'entre eux n'hésitent pas à recourir aux passe-droits indispensables pour la réussite de leurs "affaires".

C'est la raison pour laquelle on rencontre la corruption à tous les niveaux de l'enseignement. De l'enseignement préscolaire à l'enseignement supérieur, en passant par les enseignements primaire et secondaire, mais aussi dans les structures administratives ou associatives (institutions ou projets s'occupant de l'enseignement, associations de parents d'élèves...), en somme toute la communauté éducative est atteinte par le virus de la corruption.

La présente investigation du REN-LAC sur la corruption dans l'enseignement s'est efforcée de toucher différents acteurs du système éducatif

dans tous les ordres d'enseignement. Elle s'est attelée à décortiquer les mécanismes de la corruption et des mauvaises pratiques, avec un souci permanent : partir toujours des faits.

Cette investigation est présentée selon le plan suivant :
- la démarche méthodologique,
- les résultats,
- les recommandations.

I- DEMARCHE METHODOLOGIQUE

Elle repose essentiellement sur une recherche documentaire (livres, rapports, textes régissant l'enseignement et susceptibles d'encourager ou de décourager la corruption, mémoires de fin d'études, articles de presse, émissions radiophoniques ou télévisuelles...) et des entretiens avec des personnes ressources. C'est ainsi que différents acteurs (responsables, travailleurs, organisations...) de tous les ordres d'enseignement (préscolaire, primaire, secondaire et supérieur), les structures administratives et les associations du secteur de l'éducation (association de parents d'élèves, projets...) ont été touchés par la présente investigation.

Les personnes ressources ayant été soumises au guide d'entretien sont des syndicalistes, des enseignants des quatre niveaux, des chefs d'établissements (proviseur, directeur de CEG, directeur d'école), des membres des bureaux des associations de parents d'élèves, des parents d'élèves, des agents des administrations scolaires et universitaires, etc.

Tous ceux qui ont été retenus comme personnes ressources remplissaient au moins trois des critères suivants :
- l'expérience dans l'enseignement,
- l'engagement dans la lutte pour la moralisation de l'enseignement,
- le niveau de responsabilité dans l'administration,
- la capacité à assumer ses témoignages,
- l'existence de preuves matérielles à charge contre les personnes

dénoncées.

Les entretiens se sont déroulés du 1er septembre au 10 octobre 2005.

II- RESULTATS DES INVESTIGATIONS

Les investigations ont permis de cerner certains aspects importants des manifestations de la corruption dans le système d'enseignement burkinabè, ses causes, ses conséquences mais aussi les résistances au phénomène.

2.1- Les manifestations de la corruption dans le système d'enseignement.

Les manifestations de la corruption s'observent dans les différents ordres d'enseignement et met en cause pratiquement tous les acteurs du système éducatif : les élèves, les enseignants, les parents d'élèves et les administratifs. La corruption se manifeste également dans les Associations de parents d'élèves (APE) et les projets du secteur de l'éducation.

2.1.1- Dans les quatre ordres d'enseignement

2.1.1.1- *Dans l'enseignement supérieur.*

A l'Université de Ouagadougou, l'administration rectorale, devenue présidence de l'université, pour s'assurer l'allégeance des étudiants et de certains professeurs, n'hésite pas à recourir à l'usage de la force de la corruption en lieu et place de la force des arguments pour asseoir son autorité ou justifier ses décisions ou encore inverser les rapports de force en sa faveur (exemple : élection des délégués des étudiants et des Directeurs des UFR en 2003). De telles pratiques nuisent à la qualité du débat démocratique sur le campus et placent leurs auteurs actifs ou passifs au rang de médiocres.

Cette intention de corrompre les associations estudiantines transparaît également dans l'attribution des subventions comme le relève l'éditorial

du journal « L'ETUDIANT BURKINABE » d'avril 2005 : *« En 2003-2004, l'ANEB/Ouaga a reçu de la présidence de l'UO, la somme de 50 000 FCFA comme soutien à ses activités. L'UGEB a reçu la même somme pour la tenue de son conseil syndical alors que l'enveloppe budgétaire allouée pour les associations estudiantines remonte à plus de 5 millions. »* Où sont passés les 4,9 millions ? Soit aux organisations estudiantines qui apparaissent et disparaissent au gré des circonstances et dont la représentativité elle plus que douteuse[3], soit à ceux-là mêmes qui sont chargés d'affecter ces subventions, soit les deux à la fois. Sinon comment expliquer que l'UGEB et sa section nationale ne bénéficient que de 2% des subventions destinées aux associations estudiantines ? Il est avéré que lors des grèves, les autorités universitaires exercent une forte pression corruptrice à l'endroit aussi bien des associations que des individus dont certains, malheureusement se laissent prendre.

Par ailleurs, en tant que structure administrative qui bénéficie d'une autonomie de gestion, l'Université de Ouagadougou brasse des milliards dont l'utilisation est parfois scandaleuse. Ainsi selon la DAAF de cette institution, la refondation aurait coûté **520.058.435F CFA.** A quoi une somme aussi importante a-t-elle pu servir quand on sait que cette refondation n'a pas fait d'investissements ? Cette somme a-elle- été consacrée à des réunions pour imposer la refondation aux acteurs de l'Université ? Ou a-t-elle aussi servi à « ramener dans les rangs » certains enseignants qui au départ, étaient farouchement opposés à la refondation, mais qui par la suite, se sont avérés des ardents défenseurs de cette même refondation ?

2.1.1.2- *Dans l'enseignement secondaire.*

Le recrutement des élèves, les surfacturations, les réquisitions des professeurs pour les examens sont devenus pour certains chefs d'établissements en complicité avec des Directeurs Régionaux et des professeurs, de véritables moyens pour s'enrichir, asseoir leur autorité sur les élèves, les pro-

[3] Lors des deux dernières élections des délégués d'étudiants, l'ANEB a obtenu tous les sièges à pourvoir à l'université de Ouagadougou. Elle est de fait l'organisation la plus représentative des étudiants.

fesseurs et les parents d'élèves souvent mécontents de la mauvaise gestion du système éducatif.

De la rentrée aux examens de fin d'année, la corruption se manifeste à différents moments de l'année scolaire.

➢ **A la rentrée scolaire**

De nombreux cas de corruption ont été signalés dans plusieurs établissements secondaires du pays : Lycée Zinda, Lycée Technique de Ouaga, Lycée Technique Amilcar Cabral, Lycée Bambata, Lycée provincial de Dédougou, Lycée Professionnel de Bobo, etc. Les montants mis en jeu, pour l'obtention de places varient entre 15.000 F dans les établissements provinciaux et 100.000 F CFA dans les grands centres urbains.

Le plus souvent, ce sont les engagements non tenus qui révèlent au grand jour les manifestations de la corruption.

En 2004-2005, un censeur de Ouagadougou, a pris 35.000 F CFA avec un parent d'élève pour lui trouver une place en 6ème. En fin de compte, le parent d'élève n'a pas pu obtenir la place promise. Il a fallu des interventions et des pressions diverses pour que l'argent soit restitué à l'infortuné parent d'élève, plusieurs mois après.

Lors d'une émission à la radio Horizon FM Dédougou, début octobre 2005, dans un reportage réalisé par ladite radio, de nombreux parents d'élèves ont nommément accusé le proviseur du lycée provincial, SANON Do Alexis, d'avoir pris de l'argent avec eux, avant d'accéder à leur demande de places.

A l'opposé, d'autres acteurs du système éducatif refusent la corruption. Au début de l'année scolaire 2005-2006, un parent d'élève accoste un professeur et lui soumet son problème : *« Mon enfant a terminé l'année scolaire passée avec une moyenne de 09,80 en 1ère D. Il ne veut pas reprendre la classe de 1ère. Voudriez-vous faire passer mon enfant en Terminale D, moyennant quelque chose? »* Le professeur lui répondit que personne ne pouvait l'aider à changer une décision du conseil de classe, même pas le proviseur. Malheureusement, des responsables sans scrupules s'aventurent à modifier des décisions des

conseils de classe.

Comme on le voit, cette corruption s'exerce essentiellement au plan financier. Mais ce n'est pas tout le monde qui peut offrir de l'argent, alors chacun donne ce qu'il peut. C'est ainsi qu'on rencontre hélas, des jeunes filles prêtes à monnayer leurs charmes pour passer en classe supérieure ou pour réussir à un examen... On parle alors de « notes sexuellement transmissibles » (NST).
Selon le proviseur du lycée provincial de Dédougou, recevoir de l'argent le dérange, tandis que si ce sont des œufs par exemple, c'est plus acceptable. Dans la pratique, il ne reçoit pas que des « dons » en nature, mais aussi de l'argent. De toute façon que ce soit les dons en nature (œufs, poules, chèvres...) ou de l'argent liquide, il s'agit bel et bien de la corruption.

➢ **Pendant les examens scolaires**
Ce sont parfois de véritables réseaux qui s'organisent pour assurer le "pétrole". La corruption est, le plus souvent, à l'origine des fraudes qui émaillent les examens et concours du Ministère des Enseignements secondaire, supérieur et de la Recherche scientifique.

On distingue généralement le pétrole de la fraude chronique.
Le « pétrole » est une forme de spéculation qui se manifeste par la fuite de sujets dont la diffusion et la vente à prix d'or se font à grande échelle. D'où le surnom consacré de « pétrole ». Il peut être "brut" ou "raffiné". Il est "raffiné" quand les sujets en question sont accompagnés de corrections. Quand cette forme survient, son ampleur est telle qu'on ne peut pas l'étouffer et elle oblige parfois les autorités à la reprise des sujets. C'est ce qui est arrivé à la session du BEPC 2004.

La fraude chronique : elle intervient pendant toutes les sessions des examens du secondaire, dans une impunité presque totale. Ses manifestations s'observent à tous les niveaux sur le terrain des examens : surveillance des épreuves, anonymat et correction des copies, calcul des notes,

liste des candidats admis, etc.

Elle met en cause tous les types d'intervenants aux examens : présidents et vice-présidents de jurys, surveillants des épreuves, correcteurs, secrétaires de jurys, parents d'élèves, élèves, étudiants, etc.

Pendant la surveillance des épreuves, il arrive que des surveillants, s'ils sont professeurs de l'établissement accueillant les candidats, apportent à ceux-ci "une aide" pouvant aller jusqu'au traitement intégral des épreuves. Le fait a été constaté dans de nombreuses localités où la chose a été réglée "entre eux" à l'abri de regards indiscrets. Ces pratiques ne sont possibles qu'en cas de collusion et de complicité entre les professeurs-surveillants et certains groupes de pressions politiques qui exploitent ces "bons résultats" à des fins de clientélisme politique. Dans ce jeu malsain, on retrouve la catégorie des personnels de l'éducation (surveillants, professeurs, chefs d'établissements, directeurs régionaux) qui recherchent à tout prix de "bons résultats" pour des raisons diverses telles que l'amélioration de l'image de marque de l'établissement ou de la région derrière laquelle se cachent quelques intérêts ou des desseins inavouables.

La divulgation du secret de l'anonymat, avant les délibérations engage la responsabilité du président de jury et/ou du vice-président, soit qu'il a mis au point un système d'anonymat léger et inefficace, soit qu'il a communiqué des numéros anonymes à des tiers.

Le cas a été dénoncé pendant la session 2004 du BEPC à Tenkodogo dans le jury 3, par un correcteur qui a été accosté par un secrétaire de jury pour "aider" son enfant.

A toutes les sessions, des différents examens du secondaire (BEPC, CAP, BEP, BAC, etc.), lors des corrections, soit sur la base de numéros d'anonymat, soit à partir de signes distinctifs convenus entre des candidats et des professeurs correcteurs, des notes de complaisance sont attribuées moyennant un paiement en nature ou en espèce. A l'examen

du baccalauréat 2005, dans un jury à Ouagadougou, un professeur, muni de numéros d'anonymat contactait d'autres professeurs pour des corrections de complaisances. Dénoncé par un de ses collègue, lui et ses complices passèrent aux aveux devant la police saisie de l'affaire. Les corrompus ont été immédiatement relevés des jurys. Le neuf janvier 2005, ils ont écopé de suspensions formelles de trois à cinq ans de participation aux corrections des examens, décision prise par le Ministre de tutelle.

Une autre méthode de fraude non moins spectaculaire utilisée, la substitution de copies de candidats. Lors de l'examen de BEPC 2004 à Bobo, la police a dû procéder à des interpellations d'examinateurs, suite à des substitutions de copies au profit de candidats. Après les aveux des examinateurs indélicats et ceux de leurs comparses devant la police, aucune suite n'a été donnée, en dehors du relèvement des corrompus des jurys. Une invitation peut-être à faire mieux la prochaine fois.

A la session du BEPC 2005, au lycée départemental de Saaba, un professeur a été pris en flagrant délit de fraude. Il sera interpellé et gardé au commissariat de police de la localité, en compagnie du président du jury. Rappelons que ce dernier était un enseignant à la retraite et malgré tout il a été choisi par le directeur régional du MESSRS du Centre pour diriger un jury de BEPC. Là également, les deux fraudeurs ont été libérés, et l'affaire a été classée sans suite.

Le Syndicat National des Travailleurs de l'Education et de la Recherche (SYNTER) affirme avoir été informé, à maintes reprises de cas de parents d'élèves qui ont tenté des actes de corruption sur des militants nommés présidents ou secrétaires de jury. Ces derniers ont toujours dénoncé ces actes à qui de droit, sans aucune suite. Ce fut le cas au BEPC session 1998 au jury 29 au Lycée de la Jeunesse où un parent d'élève a abordé le président de jury et lui a proposé une enveloppe de 50.000F CFA. Un rapport a été dressé et adressé au directeur régional de l'ensei-

gnement secondaire, mais encore une fois, l'affaire est restée sans suite.

On a noté le cas de falsification de totaux à l'examen du Baccalauréat par des présidents ou secrétaires de jury. La méthode est simple, on garde les notes du candidat telles qu'elles sont ; tout en faisant une "erreur" volontaire sur le total et par conséquent sur la moyenne et le tour est joué. Cette manigance se fait aussi bien lors du premier que du second tour.

Ces pratiques qui restent impunies dans la plupart des cas se perpétuent et créent autour des examens une atmosphère de tricheries et d'escroqueries dont profitent même des boutiquiers ou des tenanciers de kiosques autour desquels se tissent des réseaux pour vendre le "pétrole" réel ou supposé. Lors du procès des fraudeurs au BEPC, un des élèves accusés affirmera avoir obtenu le sujet de l'épreuve de Science de la Vie et de la Terre (SVT), dans un kiosque à café.

2.1.1.3-*Dans l'enseignement primaire*

Des inspecteurs, responsables administratifs ou non, se comportent en véritables seigneurs en exerçant leur pouvoir par le détournement de fonds divers mis à la disposition de leur service.

Le fait a été dénoncé à propos des indemnités dues aux enseignants dans certaines provinces. Le cas du Directeur provincial de l'enseignement de base (DPEBA) de l'Oudalan mérite également d'être signalé. Il a exigé et encaissé, par note de service, la somme de dix mille francs (10.000 F CFA) à chaque association prestataire de services en alphabétisation et postulante au Fonds National d'Appui à l'alphabétisation et à l'éducation non formelle. C'est suite à la pression des intéressés, qu'il a été obligé de rembourser les sommes perçues de façon indue. A cela, il convient d'ajouter le racket des populations. Sous couvert de recherche de places pour les enfants en classe de 6ème, le directeur de l'école primaire publique de Targho dans le département de Saponé, avec la couverture ou la complicité de son chef de circonscription (cf Le Pays n°3465 du 22 Septembre 2005), a perçu avec les parents de 16 élèves pour

" frais de dossiers", la somme de 2.250 FCFA par dossier, afin dit-il de chercher de la place pour eux en classe de 6ème .

La corruption et les mauvaises pratiques se propagent dangereusement à ce niveau d'enseignement et touchent divers aspects des activités du département de l'enseignement de base.

Au sujet des affectations, on a repéré au cours de l'année scolaire 2004-2005, un réseau, ayant à sa tête, la directrice provinciale de l'enseignement de base (DPEBA) du Houet, son mari et ses enfants. Ce sont ces derniers qui se chargeaient du rabattement des enseignants intéressés par une affectation. Les tarifs se négociaient en fonction de la localité demandée:
- Bobo-Dioulasso, entre 100.000 et 150.000F CFA ;
- Banakélédaga ou Bama (villages situés sur l'axe Bobo-Dioulasso frontière du Mali) entre 50.000 et 75.000F CFA.
Les affaires du ménage prospéraient d'une manière quasi-officielle. Des enseignants en service à la DPEBA avisés n'ont pas hésité à prendre leur part du gâteau. En effet, par le truchement de l'opérateur de saisie, ils rajoutaient à la liste dressée par la directrice, les noms de leurs "propres clients". Ils iront même jusqu'à imiter la signature de la directrice. Les enseignants demandeurs d'affectation devenaient de plus en plus nombreux et les demandes insatisfaisantes aussi. Et c'est par ces derniers que le scandale arriva. Certains qui avaient payé sans être satisfaits, ont commencé à s'impatienter et le scandale éclata. Le Ministre de l'Enseignement de Base n'eut pas d'autre choix que de limoger la Directrice de la DPEBA du Houet.
Cette affaire qui eut un grand retentissement dans le monde de l'enseignement de base n'est pas, de l'avis des enseignants, un phénomène isolé. Parfois, en lieu et place des espèces sonnantes et trébuchantes, ce sont des pagnes qui sont offerts à la corrompue. Ce qui a valu à une directrice de circonscription d'enseignement de base le surnom de **"Madame Trois pagnes"**.

Sur le terrain des examens scolaires, la corruption est également présente. L'inspecteur chef de circonscription qui a la charge de l'organisation de l'examen du CEP fait parfois des propositions aux enseignants de les choisir comme examinateurs à condition que ces derniers lui reversent un certain pourcentage de leurs indemnités. L'inspecteur de Toussiana fut responsable d'un tel chantage lors des examens de 2003. Face au refus sans équivoque des enseignants sollicités, il les écartera purement et simplement lors des examens l'année suivante.

Lors des épreuves pratiques des examens professionnels (CEAP, CAP), des inspecteurs corrompus, présidents de commission exigent de 3.500 à 5.000 F CFA par candidat intéressé par leurs propositions.

Que font les services chargés des inspections ? Pas grand chose. Ce n'est que lorsque le scandale éclate au grand jour, qu'ils se voient obligés d'intervenir. Ce fut le cas à Gourcy où, grâce aux dénonciations du SYNATEB portant sur le vol et la vente de quatre-vingt-quinze dictionnaires, l'IGSE a dû diligenter une enquête et le Directeur provincial de La DPEBA a été relevé de ses fonctions.

2.1.1.4-*Dans l'enseignement préscolaire*

Le contexte de pratiques népotistes, consistant notamment en la nomination de responsables sans tenir compte de l'ancienneté, du grade et des compétences, crée les conditions favorables à la corruption et à la mauvaise gestion dans les établissements publics s'occupant de la petite enfance.

C'est ainsi que des détournements de fonds sont opérés dans ces établissements par certains directeurs avec la complicité de leur directeur provincial et/ou régional. A Ouagadougou, la directrice de la garderie du secteur 27, suite à des détournements, a perdu son poste et elle a été obligée de s'engager à rembourser les sommes détournées. La directrice de la garderie de l'ex Camp de l'Unité, après avoir conduit son établissement à la faillite et à la fermeture, a été simplement mutée dans un autre poste

et l'affaire fut classée.

A Bobo-Dioulasso, les fonds des garderies sont utilisés pour le confort du bureau du directeur régional (ameublement, réfrigérateur, climatisation, etc.).

Les comités de gestion n'existent pas toujours. Même lorsqu'ils existent, ils favorisent les pratiques corruptrices.

La responsabilité du Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale (MASSN) n'est-elle pas fortement engagée dans ces dérives relatives à la gestion ?

On observe les faits suivants au sein de ce ministère :

Existence d'une structure de production et de gestion des documents didactiques sans contrôle et sans tutelle administrative bien définie ; cette structure est devenue aujourd'hui un moyen d'enrichissement d'individus. Même le capital initial alloué par l'UNICEF est confondu actuellement dans ces intérêts individuels.

Une certaine catégorie de personnel travaille depuis 20 ans, sans statut, ni sécurité sociale véritable. Pire, lorsque ce personnel pose des revendications auprès de Madame la Ministre, il est l'objet de chantages abjects[4].

Le désengagement total de l'Etat du financement des garderies populaires a pour conséquences un accroissement exponentiel des frais de scolarité (36.000 à 40.000FCFA/an) auxquels s'ajoutent les frais annexes.

Dans l'enseignement préscolaire privé, on note des ouvertures anarchiques d'établissements sans un personnel qualifié, avec la protection des autorités politiques et administratives du département.

[4] Voir L'Indépendant n°610 du 17 mai 2005

2.1.2- Les manifestations de la corruption dans les Associations de Parents d'Elèves

Les associations de parents d'élèves (APE) sont de véritables cavernes d'Ali Baba. Dans la plupart des cas, les membres de bureau qui exercent "bénévolement" leur mandat finissent par se transformés en « professionnels » et y demeurent parfois plus d'une décennie sans renouvellement.

L'APE du lycée Philippe Zinda Kaboré constitue un exemple où mauvaise gestion et malversation se conjuguent au quotidien :

- Achat d'une voiture de fonction par l'APE pour le proviseur, alors que l'établissement, avec un effectif de plus de six mille (6 000) élèves et plus de deux cents (200) membres du personnel, ne dispose que d'une vieille "Peugeot bâchée" comme véhicule utilitaire. Selon le trésorier aucun document comptable ne serait disponible, pour prouver la réalité de la transaction. Initialement chiffrée à 2.700.000 F CFA, on se retrouve finalement à 3.000.000 F CFA ;
- Endettement de la plupart des membres du bureau vis-à-vis de la caisse de l'APE, en particulier du président (plus d'un million de francs CFA), depuis plus de deux ans et sans perspective de remboursement;
- Tenue scolaire vendue au double de son prix réel, et impossibilité de faire un bilan à l'assemblée générale de fin d'année 2004-2005 ;
- D'une manière générale, le trésorier ne dispose pas de pièces justificatives pour de nombreuses dépenses ;
- Inexistence d'un compte avec système de double signature ;

Ces différentes irrégularités s'ajoutant au climat de mésentente qui règne dans le bureau, créent une atmosphère délétère dans l'A.P.E.

2.1.3- La corruption dans les projets du secteur de l'éducation

Pendant longtemps, les faits de corruption et les mauvaises pratiques au niveau de l'éducation faisaient apparaître de petits délits, de quelques milliers ou au pire, quelques centaines de milliers de francs. Les scandales récents qui ont éclaté à propos des projets (Projet éducation V, PDDEB) démontrent éloquemment que la grande corruption est entrée

de plein pied dans l'éducation. Cette corruption se manifeste aussi bien dans les projets institutionnels que dans ceux entrant dans le cadre des jumelages entre villes ou établissements.

2.1.3.1.- *Le Projet Education V*

Autour du recrutement d'un directeur de projet, la presse a fait état de la volonté du Ministre des Enseignements secondaire supérieur et de la Recherche scientifique, de remplacer le lauréat admis à un test régulièrement organisé par sa candidate à lui. Derrière cette atteinte à l'exigence de transparence qui doit présider au choix du responsable d'un projet aussi important (16,5 milliards FCFA sur financement BAD), se profilent des conflits d'intérêts, une bataille de positionnement dont les enjeux semblent être les avantages à tirer des marchés futurs, des appels d'offres à lancer par le Projet Education V. Sinon, on comprend difficilement l'ampleur prise par les dissensions pour la nomination d'un simple directeur de projet.

Selon le journal **l'Evénement,** "le mode d'emploi" des projets est le suivant: « *Le Projet Education V est un grand projet. Certes, il n'a pas l'envergure du Plan Décennal de Développement de l'Education de Base (PDDEB) ni celle du Plan Décennal de Développement de l'Enseignement Secondaire (PDDES) en gestation, mais il est suffisamment important tant par son volume financier que par la nature de ses activités. Au Burkina, on peut dire que l'importance des ministères se détermine au volume des projets qu'ils gèrent. Cette situation a souvent été source de conflits entre ministères dont les attributions et les compétences ne sont pas toujours clairement délimitées. En fait, l'objet de la bagarre, ce sont les rentes de situation que l'on tire à partir des activités des projets. Le procédé consiste souvent à placer un pion pour en attendre le retour d'ascenseur. Naturellement, en la matière, il est difficile de brandir des preuves, mais il suffit simplement de regarder la manière dont certaines activités sont exécutées sur le terrain pour comprendre qu'il y a eu deals* » (Cf. L'Evénement n°77 du 10 Octobre 2005).

A cela s'ajoute l'attribution inexplicable d'un marché d'équipements des lycées professionnels de Fada et de Ouahigouya à un fournisseur qui a déjà floué le MESSRS.

2.1.3.2- *Le Plan Décennal de Développement de l'Education de Base (PDDEB)*

L'audit sur le PDDEB a révélé que des centaines de millions de francs CFA sont utilisés au mépris des règles élémentaires de gestion. Rien que par les sommes colossales en jeu, la gestion calamiteuse du PDDEB méritait plus qu'une simple mise à l'écart du Ministre concerné.

Le refus de s'expliquer des responsables à tous les niveaux, l'immobilisme des structures judiciaires ou de lutte contre la mauvaise gestion, etc. consacrent une fois de plus l'impunité à partir d'un certain niveau de responsabilité malgré des actes répréhensibles avérés.

2.1.3.3- *Les projets entrant dans le cadre des jumelages entre villes ou établissements.*

Ces dernières décennies, tirant leçon de la faillite des projets publics de développement dans les domaines des préoccupations prioritaires des populations, en particulier dans le domaine de l'éducation, de nombreuses bonnes volontés, au Nord comme au Sud, s'investissent pour donner plus de chance de réussite à ces projets. La gestion de ces projets, en dépit de quelques acquis certains, donne lieu malheureusement à des scandales.

Le cas du laboratoire du Lycée Provincial de Zorgho mérite d'être cité. Une petite ville française : Ouebec est en jumelage avec la ville de Zorgho au Burkina. Dans le cadre de ces relations, la ville française a décidé de soutenir le Lycée Provincial de Zogrho en prenant en charge la construction du laboratoire à hauteur de neuf (9) millions de FCFA. L'équipement devant être assuré par le MESSRS pour un coût global de cinq (5) millions de FCFA.

La réalisation du projet commença pendant l'année scolaire 1999-2000. La gestion du projet est confiée à François Xavier KABORE ex-Surveillant Général du même Lycée, un homme très influent.

Plus de cinq ans après la construction du bâtiment, le laboratoire n'est

toujours pas fonctionnel. Il n'est même pas réceptionné. A la rentrée 2005-2006, l'adduction d'eau n'était toujours pas faite, le plafond est envahi de chauve-souris, les armoires sont sans portes et sans étagères, le tableau sans ardoisine, les tables et les chaises sont déjà défectueuses. Bref un laboratoire inutilisable malgré le déblocage des contributions ci-dessus signalées.

Voilà comment un individu, exploitant les structures administratives, compromet un jumelage fructueux et hypothèque la formation scientifique des enfants de toute une province.
Ce même homme qui a saccagé le projet de construction du laboratoire a été porté à la tête de la mairie de la Commune de Zorgho. L'habitude étant une seconde nature, il a géré de façon calamiteuse les lotissements de la ville. Cette fois-ci, il n'y échappa pas. Il fut limogé et incarcéré.

2.2- Les causes de la corruption

La pauvreté des populations et le bas niveau de rémunération des travailleurs de l'éducation et de la recherche sont les raisons principales de la compromission de beaucoup d'acteurs de l'éducation dans l'engrenage de la corruption. Cette situation s'est trouvée d'autant plus accentuée qu'on assiste à une privatisation effrénée de l'école, consécutive au désengagement de l'Etat des dépenses sociales dans le cadre des P.A.S.
L'insuffisance des infrastructures qui est un autre corollaire de ce désengagement crée une demande d'éducation non satisfaite, d'où le recours aux moyens malhonnêtes pour obtenir des places dans les structures d'enseignement.

Il est indéniable que l'agonie morale nationale a des effets dévastateurs dans un domaine où le respect des valeurs et de l'éthique devrait être la règle d'or.

Le système fonctionne sans véritablement ménager des instruments de contrôle opérationnels. Ainsi, l'Inspection Générale des Services et des

établissements (I.G.S.E) fait des enquêtes dans les établissements et services, mais sans mesures correctives. C'est ainsi qu'un audit de la gestion du Lycée Songtaaba a été fait sans qu'aucune décision n'ait été prise ; pourtant cet établissement fait la ''une'' de la presse écrite pour ses frasques dans la gestion matérielle, financière et humaine.

Les acteurs de la corruption

Parmi tous les acteurs du système, on retrouve des auteurs ou des bénéficiaires de la corruption : responsables administratifs, directeurs d'écoles, chefs d'établissements secondaires ou supérieurs, instituteurs, professeurs, élèves et étudiants, et parents d'élèves.

Mais les acteurs les plus entreprenants sont les responsables. On les retrouve à tous les niveaux.
L'Etat et son administration sont donc les principaux planificateurs de la corruption par le vol, l'encouragement au laxisme, à l'injustice, et surtout à l'impunité.

Et ce n'est pas un fait de hasard : en instrumentalisant les responsables administratifs dans des missions de répression et de dévalorisation de la fonction enseignante, le pouvoir de la IV^{ème} république tolère la corruption des hommes ainsi responsabilisés.

Cette attitude développée à large échelle et à tous les niveaux devient un système de gouvernement.

2.3- Les conséquences de la corruption

Le développement de la corruption est facilité par la perte du sens des valeurs dans l'éducation en même temps qu'elle en constitue une des conséquences dramatiques.

Aussi observe-t-on les faits suivants :

la perte du goût de l'effort au niveau des élèves, souvent acquis à l'idée selon laquelle, des recours existent toujours pour atteindre un résultat sans fournir l'effort qui sied.

les fléaux sociaux existant dans la société tels que la prostitution, la drogue et la délinquance n'épargnent pas l'univers éducatif ;

Sûrs de bénéficier de l'impunité et des retombées de leurs forfaits, des enseignants et des chefs d'établissements malhonnêtes rackettent des parents d'élèves, pensant ainsi trouver une solution à la misère qui est le lot des éducateurs;

La dimension éducative est de plus en plus expurgée de l'école pour ne garder que celle des enseignements dont la qualité de la formation est de plus en plus hypothéquée ;

L'avenir de la Nation est ainsi pris en otage par ces pratiques néfastes, dans la mesure où le devenir d'un pays est fonction de la qualité des hommes de demain.
Mais que peut-on faire face à cette déchéance dans le système éducatif ?

2.4- Les résistances contre la corruption

Au niveau des organisations associatives et syndicales
Depuis l'indépendance du pays, les organisations syndicales se sont toujours opposées aux actes de corruption et de mauvaises gestions des services publics. Les syndicats actuels assument avec honneur cette longue tradition de lutte citoyenne.

En effet, les syndicats et les associations d'étudiants et d'élèves mènent un combat tous les jours contre la corruption. Les associations de parents d'élèves gagneraient également à s'y associer.

Au niveau des bureaux nationaux et des structures de base

- Par la sensibilisation des militants et des travailleurs en général (lors des séminaires de formation, des congrès etc.) ;

- Par les dénonciations et les prises de positions publiques contre les actes de corruption ;

- Par des actions de lutte autour de plates formes revendicatives intégrant les questions de corruption et de mauvaise gestion ;

- Par la démarcation nette de toute entreprise de corruption dans le système éducatif, qu'il s'agisse du syndicat considéré collectivement ou au niveau des militants pris individuellement ;

Cette lutte est indispensable pour les syndicats, car en partie, c'est de leur intégrité qu'ils tirent leur force morale et résistent victorieusement contre la puissance d'un Etat gangrené par la corruption ;

Les structures d'Inspections des services et établissements (IGSE)

Les contrôles effectués par l'IGSE sont rarement suivis de sanctions. Tout au plus, les coupables sont relevés de leurs fonctions et affectés ailleurs avec, en prime parfois une promotion. L'audit réalisé au Lycée Nelson Mandela sur dénonciation du personnel a abouti à l'éjection du proviseur de son fauteuil de direction. En dehors de ces rares cas, c'est l'impunité.

En attestent les cas de certains chefs d'établissements secondaires comme Madame le proviseur du Lycée Songtaaba. En dépit des audits accablants réalisés sur sa gestion successivement au Lycée technique Amilcar Cabral (LTAC, alors sous tutelle du MESSRS), au Lycée Songtaaba, des procès intentés contre elle, des scandales faisant la ''Une'' des journaux depuis plus de dix ans, de son mépris pour les textes (effectifs démentiels : 140 élèves/classe, collecte illégale de fonds auprès des élèves, insultes et intimidations publiques à l'encontre du personnel, faculté fréquemment

exercée de refuser des professeurs affectés à sa demande, etc.) ; en dépit de tout cela, Madame le proviseur est proviseur depuis plus de dix ans. Faisant dire aux enseignants que ce par quoi cette dame tient les autorités successives du MESSRS, est de l'ordre de "la raison d'Etat". Il est utile de rappeler que sa première nomination à tête du LTAC est intervenue suite à la trahison de la grève unitaire des syndicats de l'éducation (SNESS et SYNTER), en 1993. Ceci expliquerait-il cela ?

III- RECOMMANDATIONS

On l'a vu, l'impunité est pour beaucoup dans la perpétuation de la corruption et des mauvaises pratiques dans l'éducation. C'est pourquoi il faut résolument œuvrer à mettre fin au règne de l'impunité dans tous les secteurs de la vie nationale en général et dans l'enseignement en particulier.

Face à la crise profonde qui tenaille le système éducatif et dont les actes de corruption et de mauvaise gestion en sont des manifestations, l'Etat doit assumer ses responsabilités par rapport aux solutions à apporter à cette crise, notamment par :

- l'effectivité de la priorité nationale accordée à l'école au terme de l'article 2 de la loi d'orientation scolaire ;

- le retour à l'école en tant que service public gratuit, ce qui signifie l'arrêt de la privatisation de l'école, et pourrait avoir pour conséquence l'extinction des sources de corruption;

- la nomination des responsables des institutions scolaires et universitaires sur la base de critères techniques au lieu de celui de l'allégeance politique au pouvoir en place.

L'inadéquation ou l'inapplication des différents textes organisant les ministères et institutions chargés des enseignements sont dans beaucoup de cas à la base de bon nombre de dysfonctionnements qui constituent

des facteurs favorisant la fraude et les actes de corruption. Il est donc utile et nécessaire de revoir les textes quand il y a lieu et d'appliquer ceux qui sont adoptés.

D'un autre côté, les textes les meilleurs, si leur application ne fait pas l'objet d'un suivi régulier par une structure indépendante, risquent d'être juste des ornements. D'où la nécessité du fonctionnement réel des structures de contrôle, telles que l'Inspection Générale des Services et des Etablissements (I.G.S.E), les différents comités de gestion, etc.

L'organisation régulière d'audits des institutions et services chargés de l'enseignement à tous les niveaux, aux plans administratif et de gestion, avec la publication des résultats. La traduction devant les tribunaux ou les structures disciplinaires et le châtiment des auteurs de corruption et de malversations conformément à la loi.

Un travail d'information et de sensibilisation doit être fait en direction des différents acteurs (parents d'élèves, élèves, étudiants, enseignants, personnel administratif et de gestion), aussi bien par les structures de l'Etat que par les organisations de la Société civile.

Tout doit être mis en œuvre pour davantage d'engagements des organisations de la Société civile dans la lutte contre la corruption en général, dans le secteur de l'éducation en particulier.

En guise de conclusion, nous pouvons affirmer que la corruption et les mauvaises pratiques ont fait leur nid dans l'enseignement. Elles y occupent une place de choix et constituent de plus en plus un danger permanent pour l'avenir et la prospérité de la Nation. En attaquant par des actes indignes la première richesse d'un Etat moderne : les ressources humaines, c'est le fondement même de cet Etat qui est ainsi mis en cause. Il est donc impérieux que les gouvernants, les autorités coutumières et religieuses, les organisations de la Société civile, etc. s'engagent résolument dans la lutte contre ce fléau.

TROISIEME PARTIE : LUTTE CONTRE LA CORRUPTION EN 2005 ET PERSPECTIVES

I.- LUTTE CONTRE LA CORRUPTION, LA VOLONTE POLITIQUE FAIT TOUJOURS DEFAUT

1.1- Un hiatus entre le discours politique et les pratiques en matière de lutte contre la corruption

Traitant de l'action du Gouvernement en matière de lutte contre la corruption, le rapport de l'année 2004 du REN-LAC avait conclu que 2004 avait été une année d'engagements non tenus. Malgré les propos du Premier ministre lors de son discours sur l'état de la Nation (14 avril 2005) selon lesquels son Gouvernement sanctionne et sanctionnera les auteurs de détournements des deniers publics, la situation n'a pas fondamentalement changé au cours de l'année 2005. Si dans le discours politique, la lutte contre la corruption semble une préoccupation, dans la pratique, on ne sent pas une volonté ferme et affichée se traduisant par des actions vigoureuses à l'encontre des acteurs de la corruption. Plusieurs faits illustrent cette attitude des pouvoirs publics :

Le 10 mai 2005, dans son intervention à l'ouverture de la session extraordinaire du Conseil Supérieur de la Magistrature (CSM) portant sur l'affectation de magistrats aux hautes juridictions et l'examen du rapport de la commission chargée de l'étude sur la corruption dans le secteur de la justice, le Président du Faso, président du CSM, a déclaré que le magistrat devait oeuvrer « inlassablement à se mettre à l'abri de toutes sortes de pressions ainsi que des réseaux de corruption et d'abus de tout genre » et a exhorté l'institution judiciaire à rester « un exemple de probité et d'équité ».

Le CSM, au terme de ses travaux, reconnaît dans un communiqué de presse que la corruption existe bel et bien en son sein; il estime que son ampleur a été cependant exagérée. Aussi marginal que soit le phénomène, celui-ci mérite une thérapie dissuasive. Même s'il n'y avait qu'un seul cas, on devrait le traiter avec la plus grande rigueur et non pas le minimiser, voire le banaliser comme pourrait le laisser percevoir l'appré-

ciation du CSM sur l'ampleur de la corruption dans la justice. Cette attitude quelque peu complaisante n'est-elle pas liée au fait que le pouvoir ne veut pas sévir contre la justice qui est un des piliers fondamentaux de son système? Pourtant, certains pays africains comme le Bénin n'ont pas hésité à taper dans la fourmilière de la justice quand des cas de corruption ont été décelés. Cet exemple de volonté politique devrait bien inspirer les autorités burkinabè. L'attitude et le sort réservés par les autorités aux rapports produits par les institutions comme la Haute Autorité de Coordination de la Lutte contre la Corruption (HACLC), le Comité National d'Ethique (CNE), l'Inspection Générale d'Etat (IGE) , traduisent leur manque de volonté dans le traitement du phénomène de la corruption. Ce manque de volonté est confirmé par le magistrat TOUGOURI Honoré, président de la HACLC, lors de la remise du rapport 2004 de ladite institution au Premier ministre le 31 mars 2005 : « Le fait est indéniable, la corruption existe bel et bien au Burkina. Ce qui fait le plus défaut, c'est la volonté politique pour combattre le phénomène. » (Souligné par nous REN-LAC).

C'est probablement cette sorte de laxisme observé dans le traitement des cas de corruption et ce manque de volonté politique pour combattre le phénomène qui ont conduit la HACLC à formuler auprès des autorités, le 9 décembre 2005 lors de l'atelier de restitution d'une étude sur la corruption dans le secteur privé, la requête de lui laisser les coudées franches pour saisir les juridictions sans en référer à qui que ce soit, quand elle se trouve face à des cas suspects ou avérés de corruption. La réponse à cette demande légitime qui devrait être prompte et sans équivoque se fait toujours attendre.

En outre, les différentes institutions sus-citées ne sont pas souvent dotées de moyens humains et matériels qui puissent leur permettre de mener les missions à elles confiées. Tout se passe comme si elles avaient été créées juste pour séduire la communauté internationale qui se montre attentive et sensible au phénomène de la corruption.

Les scandales révélés par la presse sur les millions déposés à domicile par des ministres et dilapidés par leurs progénitures, l'affaire des millions qui auraient été détournés au PDDEB, ne semblent guère avoir ému particulièrement les plus hautes autorités du pays, puisque leur unique réaction a été la mise à l'écart du premier responsable du MEBA, Mathieu R. OUEDRAOGO. Ce type de laxisme fait douter de leur volonté de combattre l'enrichissement illicite, le détournement des deniers publics et la corruption.

Certes, au cours de l'année 2005, quelques douaniers auteurs de malversations ont été radiés et/ou sanctionnés, quatre préfets et un haut commissaire ont été emprisonnés pour détournement de vivres destinées aux populations du Sahel comme le révèle le tableau n°22 qui suit.

Tableau n°22 : Les sanctions d'auteurs de corruption en 2005

Noms et prénom(s) des personnes mises en cause	Infractions/délits	Administration d'origine	Sanctions	Suites judiciaires	Montants	Sources
Kaboré François Xavier ex-maire de Zorgho	Fautes graves de gestion	Mairie de Zorgho	Révocation	Avec poursuites judicaires en application de l'article 135 de la loi 42/98/AN du 3 août 1998 portant organisation de la décentralisation au Burkina Faso		Conseil des ministres du 21 janvier 2005
Balbéogo Jean Paul Koudougou	Détournement de tickets de carburant du Projet de Développement Santé et Nutrition	Projet de Développement Santé et Nutrition		Condamnation à 5ans de prison ferme + une amende de 10 160 033 FCFA	11 O70 033 FCFA	Compte rendu de la session de la Chambre criminelle de la Cour d'appel de Ouagadougou Sidwaya du mercredi 16 février 2005
Me Jean Frédéric Kaboré	« Non représentation de sommes d'argent appartenant normalement à ses clients	Barreau des avocats du Burkina Faso	Radiation de l'Ordre des avocats		15 530 399 FCFA	Compte rendu du conseil de discipline du Barreau L'Observateur Paalga du 25 avril 2005

Noms et prénom(s) des personnes mises en cause	Infractions/délits	Administration d'origine	Sanctions	Suites judiciaires	Montants	Sources
Somé P. M. Florentin (proviseur) et Somé Léger (censeur)	Détournement d'argent appartenant au lycée municipal	Lycée municipal de Gaoua	Interpellation des intéressés			L'Indépendant n°609 du 10 mai 2005
7 douaniers et 4 complices	Malversations	Ministère des Finances	Révocation des 7 douaniers et poursuites de 4 complices	Poursuites judiciaires à l'encontre des intéressés		Conseil des ministres du 15 juin 2005
4 Préfets et un Haut Commissaire	Détournement de vivres	Ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation	Emprisonnement			Journal Le Pays du mercredi 10 août 2005
Yaméogo Marcellin, ex-maire de Koudougou	Fautes graves de gestion	Mairie de Koudougou	Révocation	Avec poursuites judicaires en application de l'article 135 de la loi 42/98/AN du 3 août 1998 portant organisation de la décentralisation au Burkina Faso		Conseil des ministres du 27 juillet 2005
Comptable de la préfecture de Ouarkoye	Fraude fiscale sur la vente des timbres de la commune de Ouarkoye	Préfecture de Ouarkoye	Arrestation			Sidwaya N°5889 du 7 septembre 2005

Cependant, ces mesures demeurent très insuffisantes et constituent un épiphénomène quand on sait que de nombreux dossiers de corruption dorment dans les tiroirs. Elles ne sauraient donc être la manifestation d'une quelconque volonté du pouvoir de combattre la corruption. Les populations attendent de lui des signaux plus forts et constants dans la lutte contre la corruption.

Le Parlement burkinabè qui a autorisé, le 31 mars 2005, le Gouvernement à ratifier deux conventions dans le cadre de la lutte contre la corruption crée un enchaînement plus propice à cette lutte. Il s'agit de la Convention des Nations Unies contre la corruption adoptée le 31 octobre 2003 à New York par l'Assemblée Générale des Nations Unies et de la Convention de l'Union Africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption adoptée le 11 juillet 2003 à Maputo par la deuxième session ordinaire de la Conférence de l'Union Africaine.

C'est le lieu de saluer l'enquête menée par le Parlement sur certains produits de consommation comme l'huile de cuisine. L'opinion publique a bien apprécié la publication des conclusions de cette enquête parlementaire, mais attend toujours la suite donnée à ces conclusions et les actions à prendre contre tous ceux qui sont trempés dans des pratiques et activités qui mettent en danger la vie des Burkinabè.

I.2- Au niveau des institutions étatiques

Plusieurs institutions étatiques interviennent dans la lutte contre la corruption. Sont de celles-là, le Comité National d'Ethique (CNE), la Haute Autorité de Coordination de Lutte Anti-Corruption (HACLAC).

I.2.1- Le Comité National d'Ethique (CNE) toujours consciencieux

Le deuxième rapport du CNE de 2003 a été enfin rendu public le 23 juin 2005. Il porte sur l'éthique dans l'administration générale, la santé et

l'éducation. A travers son rapport, le CNE dénonce les maux dont la corruption, le racket, le vol qui minent notre administration publique, notre système éducatif et sanitaire. Selon le CNE, les dérives relevées sont à même de menacer gravement la paix, la sécurité et le développement du Burkina.

Le doigt a été mis sur des problèmes cruciaux qui gangrènent les trois secteurs cités ci-dessus. Le rapport 2004 que prépare le CNE, porte sur un « Projet de Code d'Ethique et de Déontologie dans les secteurs de l'administration publique, la santé, l'éducation, la sécurité et les finances publiques ». La question qui demeure est celle de la suite que les autorités voudraient bien réserver à ces différents rapports qui constituent des outils d'assainissement desdits secteurs.

I.2.2- La Haute Autorité de Coordination de Lutte contre la Corruption : une action courageuse devant un mur de silence

La Haute Autorité de Coordination de la Lutte contre la corruption (HACLC) a procédé à la remise de son rapport 2004, le deuxième du genre de cette institution, le 31 mars 2005 au Premier ministre. Comme déjà dit, la HACLC est formelle : « Le fait est indéniable, la corruption existe bel et bien au Burkina. Ce qui fait le plus défaut, c'est la volonté politique pour combattre le phénomène » Ces propos viennent en écho à ce que notait le rapport 2004 du REN-LAC en ces termes : « En observant les péripéties que la HACLC connaît, on se demande si le Gouvernement prend au sérieux l'existence de cette institution qu'il a pourtant appelée de tous ses vœux... Quelles sont les suites réservées au premier rapport de cette institution qui avait non seulement mis des visages (des noms) sur ceux qui ont détourné (environ 3 milliards), mais aussi formulé des recommandations ? »

Aucune mesure sérieuse ne semble avoir été prise si l'on s'en tient aux propos tenus par le président de la HACLC le 9 décembre 2005 lors de l'atelier de restitution d'une étude sur la corruption dans le secteur privé. En effet, après avoir rappelé que la structure qu'il dirige ne faisait que des

recommandations au Premier ministre, le président de la HACLC a souhaité que celle-ci soit plus autonome, si elle se veut réellement efficace. Le Président de la HACLC formule des vœux de pouvoir saisir les juridictions sans en référer à qui que ce soit, quand elle se trouve face à des cas suspects ou avérés de corruption ». Sinon, poursuit-il, « on tournera toujours en rond, recommandation après recommandation » et de se demander : « Pourquoi ne prendrait-on pas l'exemple de la structure sœur du Nigéria qui peut faire des enquêtes, procéder à des arrestations et engager des poursuites judiciaires ? » (cf. Le Pays N°3520 du mardi 13 décembre 2005 P.7).

Puisse ce cri du cœur être entendu par qui de droit, lequel doit faire preuve de plus de volonté politique dans la lutte contre le phénomène de la corruption. Cette plaie nauséabonde est en train de gangrener tout le corps social et hypothèque l'avenir du Burkina Faso !
La ferme volonté de la HACLC de mener la lutte contre la corruption ne fait aucun doute. Son action sur le terrain comme l'enquête sur le thème « Lutte contre la corruption et secteur privé : identifier et mettre en œuvre les solutions adéquates » et ses propos le prouvent éloquemment. Mais cette volonté de la HACLC a besoin d'être accompagnée par une volonté politique qui pour le moment fait toujours défaut.

I.2.3- La Cour des Comptes

La Cour des Comptes, en tant que juridiction supérieure de contrôle des finances publiques est une institution très importante dans la lutte contre la corruption et le détournement des deniers publics au regard des missions qui lui sont assignées. En effet, la Cour « juge les comptes des comptables publics, sanctionne les fautes de gestion et assiste l'Assemblée nationale dans le contrôle de l'exécution des lois de finances ». Elle est censée établir un rapport général public annuel et des rapports particuliers ; jusqu'à présent son premier rapport n'est pas encore publié.
Au cours de l'année 2005, la Cour des Comptes a rencontré les partis politiques le 18 octobre pour examiner avec eux la gestion des subven-

tions qui leur sont allouées en vertu de la loi n°012-2000/AN portant financement des partis politiques et des campagnes électorales. En effet, cette loi fait obligation aux partis de rendre compte de l'utilisation des fonds mis à leur disposition. Pendant cette rencontre, la Cour leur a signifié qu'elle avait « relevé de nombreux cas de non-respect de la légalité dans l'utilisation de ces subventions » : rapport financier non certifié par l'organe dirigeant du parti, factures non certifiées, absence ou insuffisance de justification, non ouverture d'un compte pour la gestion de la subvention, non production de rapport financier et de bilan comptable (Le Pays n°3501 du 15 novembre 2005 P. 24 –25).

L'action de contrôle de la Cour des Comptes des subventions destinées aux financements des partis politiques est salutaire. Mais celle-ci devrait se pencher davantage sur son rapport public annuel et les rapports particuliers qu'elle devrait produire. Ces rapports doivent être mis à la disposition des citoyens qui, en tant qu'électeurs et contribuables ont un droit de regard sur la gestion des biens de la nation.

I.2.4- Le contrôle parlementaire

En général, le Parlement demeure timide en matière de contrôle de l'action gouvernementale. Cependant, on peut noter à son actif la mise sur pied d'une commission d'enquête parlementaire le 5 avril 2005 en vue de produire un rapport sur la qualité des produits alimentaires de grande consommation au Burkina Faso. Au terme de ses enquêtes, la commission a abouti à la conclusion que beaucoup de produits alimentaires de grande consommation comme les huiles alimentaires, les eaux de boisson conditionnées, le lait conditionné, le sel, etc. sont de qualité douteuse et constituent un danger pour la santé des Burkinabè.

Il faut féliciter l'Assemblée Nationale pour cette initiative heureuse. Mais, comme cela se passe fréquemment au Burkina Faso, les recommandations dorment dans les tiroirs, les sanctions ne sont pas prises, les coupables circulent librement et continuent de vendre impunément leurs produits de mauvaise qualité qui menacent la santé des citoyens. Les

autorités ne devraient pas enterrer les conclusions et les recommandations de cette commission d'enquête comme elles le font pour celles des rapports de la Haute Autorité de Coordination de la Lutte contre la corruption (HACLC) et du Comité National d'Ethique (CNE), car il y va de la vie des Burkinabè. Et l'Assemblée Nationale qui contrôle l'action gouvernementale ne doit pas se contenter de rédiger et déposer simplement un rapport de cette importance pour la santé publique.

I.2.5- La commune de Ouagadougou.

La commune de Ouagadougou a mené quelques actions dans la lutte contre la corruption liée aux problèmes de parcelles au cours de l'année 2005. Ainsi, le maire de Ouagadougou a initié des audiences publiques sur la question des parcelles dans les différents arrondissements de la capitale et certains citoyens impliqués dans les trafics de parcelles ont été épinglés comme le sieur Lassané KABORE pour cause de malversations commises dans l'arrondissement de Boulmiougou. L'action menée est salvatrice, mais elle gagnerait à aller plus en profondeur et en largeur à travers un travail d'audit sérieux et sans complaisance. Les coupables doivent être sanctionnés à la hauteur de leurs forfaits.

En décembre 2005, le REN-LAC a assuré la formation d'une trentaine d'agents des cinq arrondissements de la ville de Ouagadougou dans le domaine de la lutte contre la corruption. Les agents ainsi formés devaient à leur tour constituer des comités anti-corruption (CAC) dans chaque arrondissement et procéder à leur tour à la formation d'autres agents à la lutte anti-corruption.

II.- LA SOCIETE CIVILE ET LES MEDIAS DANS LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

2.1.- Le REN-LAC et les organisations de la Société civile

L'action des organisations de la Société civile contre la corruption, comme l'ont révélée les résultats du sondage est peu vigoureuse. Une ONG comme le REN-LAC, dont le but est de lutter contre ce fléau, mène le combat sur plusieurs fronts :

- la publication de rapport annuel sur l'état de la corruption au Burkina Faso ;
- l'animation d'une rubrique hebdomadaire « Corruption dans la cité» dans les quotidiens L'Observateur Paalga et Le Pays ;
- la réalisation d'études ;
- l'organisation de forums et de séances de sensibilisation par le théâtre forum ;
- la publication d'une bande dessinée intitulée « Kouka » à destination des enfants;
- l'animation de conférences, d'émissions radiodiffusées et télévisuelles.

En novembre 2005, un séminaire international conjointement organisé par Transparency International et le REN-LAC a permis la création d'un Réseau de journalistes africains pour l'intégrité et la transparence (RAJIT). Ce réseau contribuera à n'en pas douter au renforcement de la lutte anti-corruption au niveau des médias. Mais dans l'ensemble, l'action de la Société civile demeure timide. La question de la lutte contre la corruption et la lutte contre la mal gouvernance figure en bonne place dans les plates formes revendicatives des organisations syndicales. A titre illustratif, on peut citer : point sur les dénis de justice et la lutte contre l'impunité. Les organisations de la Société civile du Burkina et leurs homologues de l'Afrique de l'Ouest qui luttent contre la corruption ont montré la nécessité de se coaliser dans la lutte contre la corruption au cours d'un séminaire international tenu du 22 au 25 mars 2005 à Ouagadougou à l'initiative du REN-LAC. Les organisations syndicales

et d'autres associations de la société dénoncent de temps à autre les faits de corruption.

Les organisations de la Société civile, qui peuvent constituer un rempart important contre le phénomène de la corruption gagneraient à se concerter, à unir leurs efforts, à s'impliquer davantage dans la lutte contre la corruption et à mobiliser leurs militants dans cette bataille pour contribuer à l'émergence d'une volonté politique et nationale de lutte contre la corruption. Les associations de la Société civile, dont le REN-LAC, devraient œuvrer à l'impulsion de cette dynamique.

2.2.- La presse et la lutte anti-corruption

L'analyse se fonde sur les articles publiés par la presse au cours de l'année 2005 et se rapportant à des faits ou allégations de corruption au Burkina Faso. Sans faire un recensement exhaustif de tous les domaines abordés dans les différents articles publiés au cours de ladite année, il faut noter que certains grands dossiers ont retenu l'attention de l'ensemble des organes de la presse écrite.

2.2.1- Les affaires de lotissement et de distribution des parcelles

La presse a régulièrement informé les citoyens des affaires de corruption portant sur les lotissements et la distribution des parcelles dont elle a eu connaissance pendant l'année 2005. Presque tous les lotissements et les distributions de parcelles qui ont été opérées ont été l'objet de contestation sur fond de corruption. Les villes de Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Banfora, Gaoua, etc. ont été les centres névralgiques des affaires de lotissement et de distribution de parcelles.

La presse a également rendu compte des actions engagées par la commune de Ouagadougou pour assainir la situation dans les différents arrondissements de la capitale.

2.2.2- Sept cent millions du Programme Décennal de Développement de l'Education de Base (PDDEB) partent en fumée

La presse s'est largement fait l'écho du détournement d'environ sept cents millions de francs qui aurait eu lieu au **PDDEB** et dans lequel serait impliqué le ministre de l'Enseignement de base et de l'Alphabétisation, Mathieu R. OUEDRAOGO. Ce dernier a été de ce fait limogé du gouvernement. Son éviction de l'équipe gouvernementale, selon le porte-parole du Gouvernement, aurait entres autres pour cause, le grand bruit fait autour de cette affaire de détournement.

2.2.3- La corruption en politique

La corruption en politique a aussi fait l'objet d'une attention particulière de la part des journaux. L'affaire des 30 millions que le capitaine Blaise COMPAORE, président du Faso, aurait versés de façon occulte à Laurent BADO et à Emile PARE, responsables de partis politiques regroupés dans l'Opposition Burkinabè Unifiée (OBU), pour leur permettre, selon les intéressés eux-mêmes de créer une « opposition crédible à son pouvoir » a occupé les colonnes de l'ensemble des journaux du pays. La presse s'est indignée de cette pratique qui ressemble fort à de la corruption et constitue, selon elle, un moyen pour aliéner les partis politiques de l'opposition.

La presse a aussi dénoncé largement les pratiques corruptives qui ont eu cours lors de l'élection présidentielle de novembre 2005: monnayage du vote des citoyens, recrutement de citoyens pour qu'ils votent plusieurs fois avec des cartes d'électeur ne leur appartenant pas et des documents d'identification douteux.

2.2.4- Les détournements de vivres destinées aux populations frappées par la famine

La mauvaise pluviométrie et l'attaque acridienne en 2004 ont provoqué la famine dans tout le pays. Même les régions habituellement excédentaires comme la Boucle du Mouhoun, le Sud-Ouest et certaines provinces (Sissily, Ziro, Nahouri,...) ont été secouées par la famine. Le sac de maïs s'est vendu au cours de l'année 2005 entre 22.500 et 35.000FCFA pres-

que sur toute l'étendue du territoire national. La presse a rendu compte de cette situation dramatique vécue par les populations et n'a pas manqué de dénoncer les comportements intolérables et inhumains de certaines autorités qui, dans certaines contrées du pays ont détourné les vivres destinées aux populations sinistrées.
Selon la presse, ces détournements ont été opérés dans certaines provinces du pays comme l'Oudalan, le Séno, le Sahel, le Passoré, etc. par certaines autorités chargées de la gestion des vivres (préfets, conseillers municipaux, hauts commissaires, responsables des services de l'action sociale, délégués de villages, etc.).

2.2.5- La corruption dans le secteur de la justice

La corruption au sein de la justice a été aussi un sujet qui a occupé de façon récurrente les colonnes des journaux durant l'année 2005. Certains y ont même consacré des dossiers à l'instar du journal l'Evénement en décembre 2004 et en janvier 2005.

Toute la presse a suivi et rendu compte de la session du Conseil Supérieur de la Magistrature qui s'est penché sur le rapport de la commission chargée de l'étude sur la corruption dans le secteur de la justice. Elle s'est fait aussi l'écho des actes de corruption au sein des avocats et des radiations qui ont eu lieu au sein du Barreau pour affaires de détournements des droits par des avocats au détriment de leurs clients.

2.2.6- Quelques affaires traitées par la presse

Le tableau n°23 fait le point de l'intervention de la presse écrite sur des faits de corruption au cours de l'année 2005.

Tableau n°23 : Les affaires de corruption traitées par la presse en 2005

Titres dans les journaux	Institution ou personne mise en cause
Audiences publiques du Maire de Ouagadougou Les dossiers de Boulmiougou	Mairie de l'arrondissement de Boulmiougou
Le président de l'Assemblée Nationale reçoit une pétition contre « les abus de la Commission d'attribution des parcelles de Pissy »	Commission d'attribution des parcelles à usage d'habitation du secteur 17 (Pissy)
Aide alimentaire d'urgence Des vampires dans nos greniers	Responsables administratifs locaux de Gorom-Gorom
Province du Séno Des « dealers » mangent le mil de la population	Conseillers municipaux, agents de la préfecture et de l'Action sociale de Dori, délégué du village de Ouro Bambaggabé,
Détournement de vivres 4 préfets et un haut-commissaire emprisonnés	Minitère de L'Administration du Territoire et de la Décentralisation (MATD)
Le procès de la corruption en politique	Pouvoir et partis politiques de l'opposition : affaire des 30 millions octroyés par le chef de l'Etat à BADO Laurent et PARE Emile, dirigeants de l'OBU
Pourquoi chercher des poux sur la tête d'un chauve…	Dirigeants de l'OBU
Affaire des 30 millions « Les politiciens divertissent le peuple »	Dirigeants de l'OBU
Remue-ménage au ministère de la justice	Magistrats
Corruption dans la justice Le CSM prend des recommandations	Les magistrats corrompus
Corruption Le ver est dans le fruit	Gouvernement
Dérives morales au Burkina Les « avertissements » du Comité National d'Ethique	Secteur de l'administration publique (l'éducation et la santé)
Douanes Ouaga Démantèlement d'un vaste réseau de malversations	Agents de douane
Lutte contre la fraude Des ouvriers d'industries se mobilisent	
Malversations à la douane Un haut responsable dans le « deal »	Agents de douane

Le constat global montre que la presse écrite burkinabè est une presse active qui dénonce les faits de corruption et s'est fortement engagée dans la lutte pour une saine gestion des biens publics, pour la promotion de la bonne gouvernance. En ouvrant ses colonnes à tous, elle offre un espace propice à la dénonciation des actes de corruption. Elle joue donc un rôle inestimable dans la lutte contre la corruption au Burkina Faso. C'est un maillon essentiel et puissant dans la chaîne de la lutte contre la corruption.

Dans l'ensemble, la presse burkinabè a déployé d'énormes efforts en 2005 pour rendre compte du phénomène de la corruption, le dénoncer et sensibiliser les citoyens sur ses effets néfastes à travers la publication d'articles dans ses colonnes.

Que resterait-il de la lutte anti-corruption sans cette participation active et dynamique de la presse?

QUATRIEME PARTIE : RECOMMANDATIONS

La corruption est une véritable gangrène qui handicape le développement économique d'un pays et tue la vertu. Mais face à ce fléau, que peut-on faire ?

Dans ses précédents rapports sur l'état de la corruption au Burkina, le REN-LAC s'est toujours efforcé de faire des recommandations en vue du renforcement de la lutte anti-corruption. Le présent rapport ne déroge pas à cette règle, même si les précédentes recommandations sont restées pour l'essentiel dans les tiroirs du Gouvernement. Il reprend les recommandations déjà faites, mais non satisfaites et en formule de nouvelles.
Les réformes institutionnelles, les textes législatifs et juridiques, la responsabilité de la justice et des agents de l'administration publique, la contribution de la Société civile et des médias à la lutte contre la corruption sont au centre de ces recommandations .

I.- LES REFORMES INSTITUTIONNELLES

A la lumière des difficultés que connaissent les structures étatiques qui luttent contre la corruption, le REN-LAC recommande au pouvoir politique:

➢ *d'harmoniser et de rationaliser les missions des structures censées lutter contre la corruption;*

➢ *de prendre la décision ferme de créer une relation accrue entre les organes de lutte contre la corruption, les organes de contrôle et la justice afin que les auteurs avérés d'actes de corruption soient traduits en justice ;*

➢ *d'accorder de façon absolue aux institutions de contrôles une plus grande indépendance financière et d'action, et une liberté de rendre compte directement aux citoyens des résultats auxquels elles ont abouti ;*

➢ *de créer des conditions suffisantes permettant un contrôle parlementaire fréquent et effi-*

cient et dont les résultats seront rendus publics.

II.- L'APPLICATION ET LE RENFORCEMENT DE LA LEGISLATION ET DES TEXTES JURIDIQUES

Le Burkina Faso dispose d'un arsenal législatif et réglementaire assez impressionnant pour mettre hors d'état de nuire tout délinquant dans le domaine de la corruption. Mais l'attitude équivoque des autorités politiques fait que certains acteurs de la corruption ne sont nullement inquiétés.

Dans un souci réel de rendre plus efficientes et plus efficaces les dispositions relatives à la lutte contre le fléau de la corruption, le REN-LAC recommande au Gouvernement ce qui suit :

- *Réviser certains textes en introduisant l'obligation de rendre public le contenu des déclarations des biens des responsables politiques dans le journal officiel et/ou par voie de presse;*

- *responsabiliser des structures telles que l'Inspection Générale d'Etat, les Inspections techniques des ministères, la Cour des Comptes pour vérifier systématiquement la conformité desdites déclarations. Il sera plus transparent et bénéfique d'instituer le principe des vérifications au début et en fin de fonction et au besoin de rendre la déclaration et la vérification annuelles obligatoires pour des personnalités occupant des postes sensibles*;

- *ajouter à la liste de ceux qui déclarent leurs biens, leurs proches (femme et enfants mineurs) afin d'éviter les conflits d'intérêts* ;

- *enclencher la lutte contre le phénomène des prête-noms au niveau des entreprises ;*

- *prévoir des sanctions contre ceux qui ne déclarent pas leurs biens dans les délais, mais aussi contre ceux qui fournissent de fausses déclarations ;*

- *prendre une loi générale anti-corruption en lieu et place des textes disparates réprimant la corruption et les infractions assimilées.*

III.- LA RESPONSABILITE DE LA JUSTICE ET DES AGENTS DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

Au Burkina Faso, la justice, l'administration publique et les collectivités locales sont souvent paralysées par de nombreux dysfonctionnements qui privent souvent les citoyens des services publics indispensables à la vie quotidienne des Burkinabè.
Le REN-LAC, pour permettre un bon fonctionnement de l'administration des collectivités locales et à la justice d'être garante du dispositif légal de lutte contre la corruption, recommande au Gouvernement de prendre les mesures suivantes :

- *le suivi réel de cette déclaration par une instance interne à la justice notamment les services de l'Inspection judiciaire ;*

- *la mise en place d'un observatoire de la justice, tel que l'avait suggéré le barreau du Burkina. Cet observatoire comprendrait tous les acteurs de la justice et des associations de la Société civile ;*

- *la publication des voies de recours existant contre les magistrats et les auxiliaires de justice corrompus ;*

- *la spécialisation de juges en matière de lutte contre la corruption et les crimes économiques;*

- *l'auto saisine systématique du Procureur général lorsque des allégations sérieuses sont constatées ou rendues publiques, mettant en cause des personnalités, hauts fonctionnaires ou incriminant des administrations publiques* ;

- *la mise en place d'un mécanisme de déclaration de biens des élus à rendre publique et obligatoire afin de combattre l'enrichissement illicite.*

IV.- LA SOCIETE CIVILE ET LES MEDIAS

La Société civile, et la presse ont une part importante à jouer dans la lutte contre la corruption. La Société civile à travers des structures comme le REN-LAC, doit s'armer davantage de dynamisme autour de la question de lutte anti-corruption.

Quant à la presse, elle constitue un contre-pouvoir dans la gestion des affaires publiques. De ce fait, elle est un acteur incontournable dans la lutte contre la corruption.

Pour améliorer l'implication de la Société civile et des médias dans la lutte contre la corruption, le REN-LAC recommande :

- *la formation dans chaque ville de coalitions anti-corruption regroupant les députés, les conseillers municipaux et régionaux* ;
- *l'élaboration d'un vrai Code d'Ethique pour les organisations et associations de la Société civile* ;
- *aux directeurs de la presse écrite de mettre un accent particulier sur la formation des journalistes, la pratique du professionnalisme dans la rédaction et l'amélioration des conditions matérielles de travail de ces derniers ;*
- *aux journalistes de s'engager dans la lutte contre la corruption, en joignant leur force à celle du REN-LAC en matière d'enquêtes et de dénonciations des actes de corruption;*
- *aux associations professionnelles de médias de mettre en place des mécanismes de contrôle des actes de corruption des journalistes et de contrôle du respect de l'éthique et de la déontologie.*

CONCLUSION

Au terme de ce rapport sur l'état de la corruption au Burkina Faso en 2005, un constat s'impose: la corruption est une réalité qui a gangrené tout le corps social dans ce pays. Les acteurs impliqués dans les affaires de corruption se recrutent dans tous les secteurs d'activités de la vie publique et privée. L'ampleur du phénomène et ses terribles conséquences devraient inciter à engager une lutte farouche et ouverte contre celui-ci. Mais le constat est amer. Chez les autorités politiques, la volonté de lutter pour juguler le fléau fait cruellement défaut. L'engagement des parlementaires, des organisations politiques contre le phénomène de corruption est quasi nul. La Société civile cherche ses marques. Certes, des organisations et des structures comme le REN-LAC, la HACLC, la CNE et la presse mènent des actions. Mais la portée de celles-ci reste fort limitée. Que faire alors ? Telle est la question qui interpelle toute la société, en particulier le pouvoir politique dont le rôle demeure déterminant dans la lutte contre la corruption.

Le pouvoir politique doit s'engager résolument dans la lutte contre la corruption. En effet, la volonté affichée des sondés de lutter contre la corruption et les solutions qu'ils ont préconisées pour combattre le phénomène ont peu de chances de porter des fruits si les autorités politiques ne prennent pas le taureau par les cornes.

Quant aux solutions pour endiguer la corruption, les enquêtés sont unanimes pour retenir comme mesures principales de lutte contre la corruption, la dénonciation et la répression. Il faut donc dénoncer et réprimer les coupables. Bien entendu, cela n'exclut pas d'autres solutions comme l'éducation et la sensibilisation des citoyens, l'amélioration de leurs conditions matérielles et l'intensification des contrôles. L'intérêt pour la lutte contre la corruption est manifeste à travers les solutions préconisées. Mais la grande question qui demeure est celle de leur mise en pratique tant par les pouvoirs publics que par les organisations de la Société civile et les citoyens. Y aurait-il suffisamment de volonté et d'engage-

ment fermes de part et d'autre pour y parvenir ?

Le REN-LAC, quant à lui, de concert avec d'autres acteurs engagés dans la lutte contre la corruption, jouera sa partition. Il continuera d'œuvrer à la création et au renforcement des espaces de concertation et de lutte pour marquer de plus près l'hydre de la corruption.

ANNEXES :

ANNEXE 1- LE QUESTIONNAIRE D'ENQUETE

N°	RESEAU NATIONAL DE LUTTE ANTI-CORRUPTION (REN-LAC) Tel. Vert : 80 00 11 22 Tel : 50 33 04 73	Réseau National de Lutte Anti-Corruption
Sondage 2005	ETAT DE LA CORRUPTION AU BURKINA QUESTIONNAIRE 2005	

I. IDENTIFICATION GEOGRAPHIQUE

Q1 - Localisation :
1- Boucle du Mouhoun ; 2- Cascades; 3- Centre ; 4-Centre-Est ; 5-Centre-Nord ;
6- Centre-Ouest ; 7- Centre-Sud ; 8- Est ; 9-Hauts-Bassins ; 10- Nord; 11- Plateau Central ; 12- Sahel ; 13- Sud-Ouest

Q2 -Sexe : 1 - Masculin ; 2 - Féminin

Q3 - Niveau d'instruction scolaire :
1- Alphabétisé ; 2 - Primaire ; 3 - Secondaire 1er cycle ; 4 - Secondaire 2nd cycle; 5 - Supérieur; 6 - Aucun

Q4 - Profession : 1- Fonctionnaire de l'Etat ; 2- Salarié du privé ; 3- Particulier; 4- Autres ; 5- Chômeur

Q5 - Age : 1 - Moins de 20 ans ; 2 - (20 - 24) ; 3 - (25- 29) ; 4 - (30 - 34) ; 5 - (35-40) ; 6- (40-49) ; 7- (50 et plus)

II. PERCEPTION GLOBALE DES PROBLÈMES DE CORRUPTION AU BURKINA FASO

Q6- Quelle appréciation faites-vous de l'état de la corruption dans votre région ?

1- Inexistant ; 2 - Peu répandue ; 3- Répandue ; 4- Très répandue ; 5 - Grave ; 6 - Ne sait pas

Q7 - Quelle appréciation faites -vous de l'évolution de la corruption dans votre région ?

1- Progression 2 - Régression 3 - Stagnation 4 - Ne sait pas

Q8 - Etes-vous satisfait de l'action des services de contrôle de l'Etat à lutter contre la corruption ?

1- Satisfait 2 - Partiellement satisfait 3 - Insatisfait 4 -Ne sait pas

Q9 - Pensez-vous que les députés s'intéressent à la lutte contre la corruption ?

1- Oui 2 - Non 3 - Ne sait pas

Q10- Les partis politiques représentés dans votre région sont-ils impliqués dans des affaires de corruption ?

1 - Très impliqués 2 - Peu impliqués 3 - Pas du tout impliqués 4 - Ne sait pas

Q11- Les organisations de la Société civile qu'on trouve dans votre région sont-elles impliquées dans des affaires de corruption ?

1- Très impliquées 2 - Peu impliquées 3 - Pas du tout impliquées 4- Ne sait pas

Q12- Les entreprises du secteur privé sont-elles impliquées dans des affaires de corruption dans votre région ?

1- Très impliquées 2 - Peu impliquées 3 - Pas du tout impliquées 4- Ne sait pas

Q13- Avez-vous fait personnellement l'expérience d'affaires de corruption cette année dans votre région ?
1- Oui 2- Non 3- Ne sait pas

*** Racontez-en !**
(NB : lieu, montant, espèces, degré d'implication). L'enquêteur devrait noter les informations dans le bloc-note en prenant le soin de poser des questions complémentaires.
Q14- Serez- vous prêts à vous engager dans le combat contre la corruption ?
1 - Oui 2 - Non 3 - Peut-être 4 - Ne sait pas

III. PERCEPTION DE LA CORRUPTION DANS LES SECTEURS PAR RÉGION

Q15 - Parmi les secteurs suivants quels sont les trois premiers secteurs où vous avez connaissance des affaires de corruption ? ***(L'enquêteur doit obligatoirement lire les secteurs un à un et cocher les réponses)***
1 -Administration publique 2 - Douanes 3- Enseignement 4- Impôts 5- Justice 6- Mairies 7- Marchés publics 8- Médias 9- Police-Gendarmerie 10-Santé

Q16 - Connaissez-vous d'autres domaines où on rencontre le plus les pratiques de corruption dans votre région ?
1 - Oui 2 - Non 3- Ne sait pas

Q17- Si oui lesquelles
1.....
2.....
3.....

Q18- Citez deux localités gravement touchées par la corruption dans votre région
1-.....2.....

IV. PERCEPTION SUR LES CONSEQUENCES ET LES SOLUTIONS AUX PROBLEMES DE CORRUPTION

Q19- Citez trois grands maux que la corruption a entraînés dans votre région

1- .....
2- .....
3- .....

Q 20- Citez trois solutions pour réduire la corruption dans votre région

1- .....
2- .....
3- .....

V- PERCEPTION SUR LES MANIFESTATIONS DE LA CORRUPTION ELECTORALE AU BURKINA

Q21 - Pensez- vous que la corruption existe en matière électorale au Burkina ?

1- Oui 2- Non 3- Ne sait pas

Q22- Avez-vous eu connaissance d'affaires de corruption lors des élections ?

1- Oui 2- Non 3- Ne sait pas

Q23 - Les pratiques suivantes ont-elles existé lors des récentes élections dans votre région ?

Pratiques	1 Oui	2 Non	3 Ne sait pas
A- La manipulation des résultats dans les bureaux de vote			
B- L'intimidation de certains électeurs le jour même du vote			
C- La distribution ou retrait de cartes d'électeurs sur les lieux de vote			
D- Participation de mineurs ou d'étrangers de moins de dix ans de résidence au Burkina			
E- Transfert de populations d'un bureau de vote à un autre			
F- Discordance entre le numéro de carte d'électeur et celui mentionné sur le registre			
G- Altération de l'encre			
H- Utilisation de méthodes pour pouvoir effacer l'encre et voter plusieurs fois			
I- Modification des listes le jour du scrutin			
J- Etablissement de listes parallèles			
K- Absence de scrutateurs			
L- Présence de scrutateurs analphabètes			
M- Corruption des acteurs électoraux (assesseurs, président de bureau…)			
N- Création de bureaux de vote fictifs			
O- Bourrages des urnes			
P- Inscriptions multiples sur les listes			
Q- Absence de certains délégués de partis dans les bureaux de vote			
R- Absence de surveillants électoraux dans certains bureaux de vote			

Q24 - Quelles autres pratiques corruptrices avez-vous pu noter lors des récentes élections ?

1 .....

2 .....

3 .....

VI. PERCEPTION SUR L'ATTITUDE DES PARTIS POLTIQUES, DE L'INSTITUTION DE GESTION DES ELECTIONS, DE L'ADMINISTRATION.

Q25 - Les Partis politiques participent-ils à l'éducation des citoyens concernant le processus électoral dans votre région ?

1 - Oui 2 - Non 3- Ne sait pas

Q26 - Quelles sont les actions majeures que vous retenez des partis politiques en matière de lutte contre la corruption électoral dans votre région ?

1 .....
2 .....
3 .....

Q27 - Avez vous été satisfait du récent processus de révision des listes électorales dans votre région ?

1 - Oui 2 - Non 3- Ne sait pas

Q28 - Si Non pourquoi ? .....

Q29 - Pensez-vous que les partis politiques burkinabè pratiquent la corruption électorale dans votre région? (Si Non passer à la question 31)

1 - Oui 2 - Non 3- ne sait pas

Q30 - Selon vous, quels sont les trois (3) partis politiques les plus en vue dans la pratique de la corruption électorale dans votre région ?

1 .....
2 .....
3 .....

Q31 - Les démembrements de la CENI dans votre région (CEPI,CEDI …) sont-ils mêlés dans des affaires de corruption ?

1 - Oui 2 - Non 3- Ne sait pas

Q32 - Pensez vous que l'administration publique est impliquée dans la corruption électorale ?

1 - Oui 2 - Non 3- Ne sait pas

Q33- Les élus (députés et conseillers municipaux) de votre région sont-ils mêlés dans des affaires de corruption électorale ?

1 - Oui 2 - Non 3- Ne sait pas

VII. PERCEPTION GLOBALE SUR LES CAUSES DE LA CORRUPTION ELETORALE AU BURKINA FASO

Q34 - L'utilisation que font les partis politiques du financement public vous satisfait-elle ?

1 - Oui 2 - Non 3- Ne sait pas

Q35- Le financement privé de partis politique est-il transparent ?

1 - Oui 2 - Non 3- ne sait pas

Q36 - Etes-vous satisfait de l'application du principe de l'égal accès aux médias en période électorale ?

1 - Oui 2 - Non 3- Ne sait pas

Q37 - L'utilisation des biens de l'Etat par les partis politiques à des fins électorales dans votre région est -elle :

1- Fréquente 2- Rare 3- Inexistante 4- Ne sait pas

Q38 - Pensez- vous que les opérateurs économiques sont actifs dans la corruption électorale dans votre région ?

1 - Oui 2 - Non 3- ne sait pas

Q39- Quels intérêts un électeur peut-il avoir à se faire corrompre en période électorale dans votre région ?

1 .....

2 .....

Q40 - Quelles autres causes selon vous expliquent la corruption électorale au Burkina ?

1 .....
2 .....
3 .....

Q41 - Pensez-vous que le Gouvernement lutte contre la corruption électorale ?

1 - Oui 2 - Non 3- Ne sait pas

Q42 - Pensez-vous que l'action des partis politiques contre la corruption électorale dans votre région est :

1- Efficace 2- Inefficace 3- Inexistante 4- Ne sait pas

Q43 - Pensez-vous que l'action des organisations de la Société civile contre la corruption dans votre région est :

1- Efficace 2- Inefficace 3- Inexistante 4- Ne sait pas

Date de collecte : _____

Lieu de collecte : _____

ANNEXE 2- CANAVAS DES ENTRETIENS APPROFONDIS AVEC LES PERSONNES RESSOURCES

Les entretiens approfondis avec les personnes ressources relatifs à de la corruption électorale ont portés essentiellement sur les points suivants :

- existence de la corruption électorale ;
- les manifestations de la corruption électorale ;
- les raisons à la corruption électorale ;
- les solutions de la corruption électorale ;
- les expériences vécues en matière de corruption électorale ;
- autres commentaires relatifs à la corruption électorale.